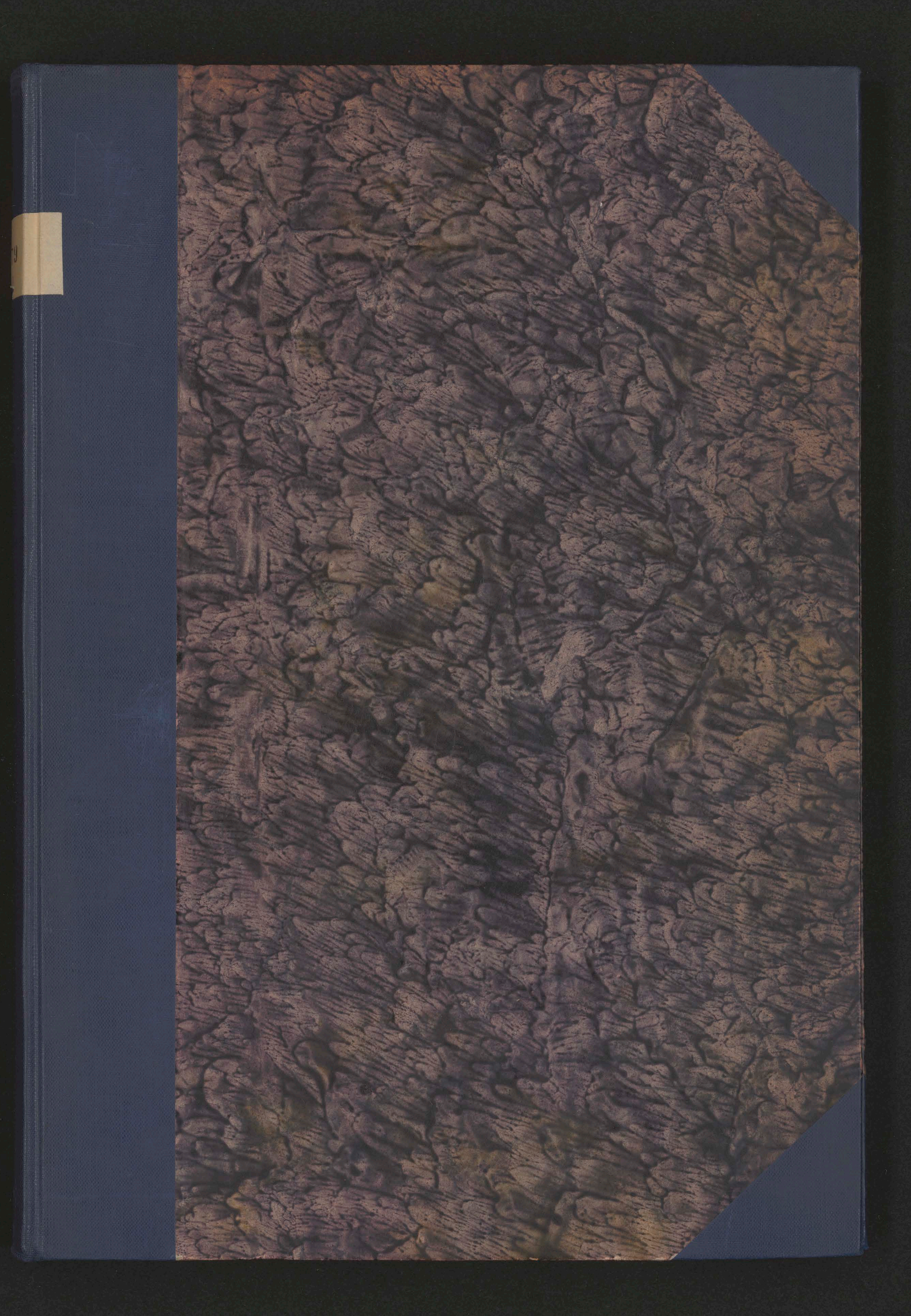
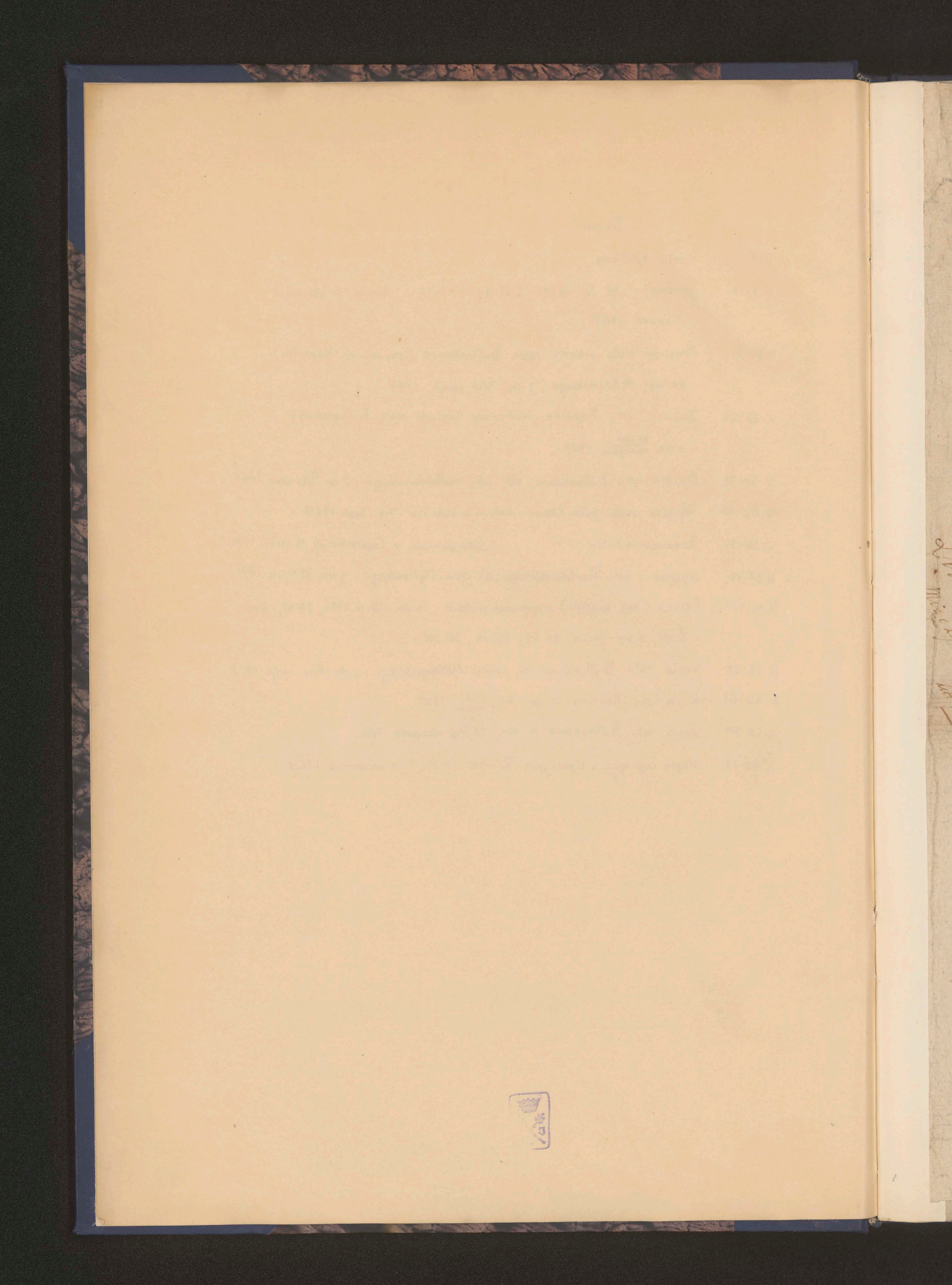


Włożono i oprawiono w r. 1938. Nalepiona poniżej karteczka pochodzi z dawnego obwoluty.

dar po śp. Edw. Mostowskim

Rkps.

k.1	Karta tytułowa
k.2-19	Journal de la diète Extraordinaire... tenue a Varsovie l'anneé 1767
k.20-21	Brulion listu pisany ręką Bułhakowa (poprawki Repnina) do woj. Mołdawskiego, z dn. 6/17 maja 1768
k.22-29	Brulion listu Repnina (Końcowy dopisek ręką Bułhakowa) z dn. 31 lipca/11 augusta 1768
k.30-31	Brulion listu Bułhakowa do woj. mołdawskiego z dn. 12/25 sierp. 1768.
k.32-35	Wyjątek z listu płk. Rönne datow. z Lublina 4/17 Sept. 1769
k.36-37	Tłomaczenie listów datowanych z Częstochowy 18 czerw. 1771.
k.38-39	Wyjątek z listu Przeździeckiego do gen. Ogińskiego z dn. 28 lipca 1771.
k.40-57	Relacje (bez podpisu) o sprawach polskich, z dn. 16.IV.1771, 28.VI, 3.VII, 5.VII, 8.VII, 17.VII, 21.VII, 25.VII, 30.VII.
k.58-59	Kopia listu Bułhakowa do wojew. Mołdawskiego z dn. 6/17 maja 1768
k.60-67	Kopia listu Repnina z dn. 31 lipca/11 augusta 1768.
k.68-69	Kopia listu Bułhakowa z dn. 12/25 sierpnia 1768.
k.70-75	Kopia wyciągu z listu gen. Rönne z dn. 4/18 września 1769.



Fragment
Journalu Seymu
1768.

Listow roznych do
Mieczynskiego sztuk 43.
lit a

1-75

Journal de la Diete Extraordinaire des Etats du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie tenuë à Varsovie l'année 1767

Session Premiere
Lundi le 5. Octobre

L'ouverture de la Diete Extraordinaire des Etats de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie s'est faite aujourdhui avec les solennités accoutumées. Le Roi accompagné des Senateurs, des Ministres d'Etat, des Nonces de la Diete, et precedé d'une nombreuse Noblesse, se rendit, midi étant deja passé, du chateau par la gallerie à l'eglise Collegiale de Saint Jean, pour y assister à la messe du St. Esprit celebrée par l'Eveque de Culm Bayer. Pendant le service Mr Korowski, Chanoine de Varmie prononça un beau sermont, ayant pris le theme du huitieme Chapitre du 2. Livre des Maccabées Admonuit autem eos, et de auxiliis Dei quae facta sunt erga Parentes his verbis constantes effecti sunt, pro legibus et Patria mori parati. Il les a exhorté et rassuré de l'assistance de Dieu, qui a été faite à leurs ancêtres, et par ces paroles, ils sont devenus constans et prets à mourir pour les loix et pour la Patrie. Il s'étendit sur l'amour qu'on devoit avoir pour la Patrie le prouvant par trois raisons, car on devoit regarder la Pologne, qu'elle est la Patrie, qu'elle est une Republ. et qu'elle est un Royaume orthodoxe, il exposa ensuite que le vrai amour de cette Patrie exige de ses habitans la sincerité du coeur, et que par leurs deliberations ils doivent aller au devant de tout ce qui pourroit faire tort à la Religion et à la liberté.

La devotion finie le Roi se rendit au Senat, et s'y étant placé sur le trone, le Grand Marechal de la Couronne donna le signal de son baton et invita par là chacun d'occuper sa place, peu apres il s'eleva un grand bruit dans le coin vers la porte, où la garde hongroise est placée, plusieurs Nonces commencerent

à crier, qu'ils n'avoient point de place, et si le Prince Marechal, ne faisoit leur en avoir, ils iroient dans la Chambre des Nonces, plusieurs insisterent aussi, qu'on devoit faire sortir les Arbitres. Le Prince Marechal etoit ainsi obligé d'examiner les Nonces de chaque Palatinat, s'ils etoient à leur place, et le secretaire de la confederation les lisoit à haute voix. Cet arrangement fini le Prince Gr Marechal de la Couronne s'etant mis à sa place avec la session Le Roi commença à parler disant, qu'il se ~~joignoit à la confederation~~ puisque cette Diete se tenoit sous la confederation generale il y accedoit aussi et que pour cette fin il donnoit le baton de Marechal de la diete presente au Prince Radziwil, en qualité de Marechal de la confederation generale, selon le desir des tous les Palatinats, qui ~~l'~~ l'avoient souhaité dans leurs instructions.

La dessus le Prince Radziwil Marechal de la confederation generale de la Couronne s'etant mis sur une petite chaise à dos, au lieu que le Marechal de la derniere diete n'avoit qu'un tabouret, prit la voix et exposa dans son discours. Qu'étant elu d'un consentement unanime de tous les Palatinats, Terres et districts, Marechal de la confederation generale, il n'a ~~voit~~ voulu pas refuser son services du public, pendant les deliberations presentes. Il fit ensuite connoitre ~~par~~ distinctement que, puisque les ~~delegués~~ deputés envoyés à S. M. J. de la part des Etats confederés n'etans pas encore de retour, il jugeoit etre necessaire de limiter la diete presente, ad tempus bene visum, declarant en même tems, que pour cet effet il avoit un Projet, qu'il presenta pour être lu, car il contenoit le moyen de finir heureusement la diete presente.

Le secretaire de la confederation Matuszewicz commença ainsi à lire le Projet. ~~qui etoit de la derniere importance et~~ qui contenoit en abregé, que la diete presente devoit etre limitée ad tempus bene visum, qu'en attendant on devoit nommer des delegués du senat et de l'ordre Equestre, avec un plein pouvoir de pouvoir traiter, conclure et signer avec le Prince Repnin Ambassadeur Extraordinaire et Plenipotentiaire de la Cour de Russie, ou avec d'autres qui pourroient etre autorisés pour cet effet par S. M. Impl si bien tout ce qui regarde la liberté Nationale et le Maintien des loix, & comme aussi la satisfaction qu'on doit rendre aux Grecs Non Unis et aux dissidens nos confreres et concitoyen de tout etat et condition d'apres les traités, que tout cela doit se faire sous la Garantiee de S. M. J. ~~et ses Alliés~~.

3

et qui à la reassumption de la diete tout doit être confirmé par la Republ. si même pendant ce tems là, quelques Deleguès etoient obligés de s'absenter, les autres doivent continuer si meme à la fin personne n'etoit present que le Primat, un Eveque 3 Senateurs un Ministre et 9. Nonces. ceux doivent avoir le pouvoir de conclure et de signer tout, qu'on devoit avoir la valeur, comme s'il etoit conclu par tous les trois Etats.

La lecture de ce projet finie,

Le Prince Eveque de Cracovie demanda a parler plusieurs Nonces s'y opposerent, mais d'autres consentirent de lui accorder la voix, il disoit qu'il ne pouvoit jamais consentir à ce Projet, il demanda toute la chambre, si les nonces avoient le pouvoir de leurs Palatinats, d'accorder et de donner à peu de personnes un pouvoir legislatif et decisif, que selon la Constitution de la derniere Diete chaque Projet devoit être communiqué trois jours avant que d'être ~~proposé~~ decidé ~~que~~ plusieurs Nonces demandoient la même chose surtout ceux de Prusse qui disoient que leurs loix et leurs instructions le vouloient. La dessus

Garowski Nonce de Posnanie disoit en pour parler, que le Roi peut fixer le terme de repondre sur les propositions faites de la part du trone et que la Republ. peut se servir du meme droit de casser les loix qu'elle a fait auparavant. Toute la Chambre s'eleva contre lui et peu apres l'Eveque de Cracovie continua son discours qu'il s'etonnoit, que dans ce Projet on faisoit mention des traités. les traités n'avoient pas lieu, qu'entre des Puissances, qui etoient en guerre, que l'Imperatrice de Russie, avoit fait declarer, qu'elle étoit une bonne voisine et alliée de la Republ, qu'il ne s'agissoit que des deux choses savoir de la Religion et de la liberté les deux plus essentielles de la Patrie. qu'aucun Nation dans l'Europe ne commetteroit à quelques deputés le pouvoir de traiter avec un plein pouvoir, quant aux dissidents, il etoit juste, qu'on nomoit

des commissaires, pour entendre en quoi pourroient consister leurs plaintes, mais qu'on ne devoit donner à ces Commissaires un pouvoir legislatif mais limité, de sorte qu'ils seroient tenus d'informer les Etats assemblés de leur commission et qu'ensuite les Etats en decideroient.

Il vouloit aussi, que les affaires, qui regardent la Religion et la liberté ne doivent pas être decidées par la pluralité mais unanimement, car autrement il ne pouvoit jamais consentir à ce projet, qui avoit tant de choses dangereuses que des paragraphes.

Il s'addressa ensuite au Roi, disant: qu'à la derniere Diete il avoit donné des preuves si louables de son zele pour la Religion en declarant, qu'il etoit pret de sacrifier sa vie pour elle, qu'à present dans ces circonstances si critiques, il etoit tems de montrer non seulement par des simples paroles mais par les effets, qu'il etoit un Roi vrayment orthodoxe.

Le Palatin de Cracovie fit des plaintes dans son discours du changement, qu'il trouvoit actuellement dans la Nation, qui avoit peu de zele pour la religion et la liberté, que si les anciens Polonois devoient voir ce qui se passoit à present, ils s'en etonneroient infiniment.

Il se referoit à ce que l'Eveque de Cracovie avoit dit et protesta qu'il etoit pret de hazarder sa vie et ses biens pour la Religion et la liberté, car c'etoient les deux choses les plus precieuses que la Nation avoit, et qui meritoient bien de hazarder tout pour ne les pas perdre.

Ce discours fini le Roi fit appeller le Ministere auprès du trone et le grand Chancellier de la Couronne limita la ensuite de la part du Roi la session jusqu'à 10 heures du lendemain

Suite du Journal

Seconde Session Mardi le 6. Octobre

Le Prince Radziwil Marechal de la confederation generale ouvrit la seance en implorant la benediction du Ciel sur les deliberation presentes dont on avoit d'autant plus besoin, que les circonstances etoient epineuses, dans lesquelles la Patrie se trouvoit, et que les suites pour elle pourroient devenir plus funestes: que les soins que sa Majesté se donnoit pour le bien de la Patrie ~~meritoient~~ la plus parfaite reconnoissance de la part des Etats confederés, qu'il les conjuroit ainsi d'y contribuer aussi. Il fit ensuite mention du Projet d'hier et pria les Etats de permettre la lecture d'un autre Projet, pour les Pleinpouvoir des Commissaires pour etre mieux mis au fait de tout.

~~Lorsque~~ cette proposition trouva de l'opposition. et on demanda la lecture des brefs du pape alors Le Prince Grand Marechal de la Couronne ~~voulant tourner les esprits aigris vers un objet plus agreable informa les~~ annonçat aux Etats confederés ~~qui~~ qu'effectivement le Prince Primat avoit reçu une Bulle du Pape pour les Senateurs et le Prince Marechal de la confederation generale un Breve addressé à l'Ordre Equestre, que le Nonce leur avoit remis pour être publié aux Etats confederés ~~qu'il demandoit ainsi si les Etats confederés en permettroient la lecture~~.

cette lecture etant ~~Come elle fut~~ demandé instament

Le Secretaire de la confederation generale commença à lire la Bulle du Pape par laquelle le supreme Pontife animoit les Eveques et les Senateurs de veiller qu'à la presente Diete on ne fit rien au prejudice de la Religion Catholique, qu'on devoit au contraire em

ployer tous les soins pour s'opposer aux entreprises des dissidens. Apres la lecture de la Bulle, L'Eveque de Kiovie demanda aussi celle du Breve addressé à l'Ordre Equestre, et il fut appuyé par plusieurs Nonces. Le Secretaire de la Confederation lut la dessus ce Breve, qui etoit un peu fort et le Pape conjuroit l'ordre Equestre de s'opposer vivement aux pretensions des dissidens, en ne leur accordant rien, qui pourroit porter prejudice à la Religion Catholique

La lecture finie, plusieurs nonces demanderent la voix.

Sierakowski Archeveque de Leopol prit la parole et ayant loué les soins que le Roi se donnoit pour le bonheur de la Patrie il loua le zele que le Palatin de Cracovie avoit montré pour la Religion et se refera à son discours. Comme les dissidens avoient porté des Plaintes, quoyque peu fondées à la Cour de Russie et par la engagé L'Imperatrice de s'interesser en leur faveur, on devoit bien nommer des Commissaires, pour examiner en quoi pourroient consister ces plaintes et si elles etoient fondées, mais qu'on ne devoit aucunement donner à ces Commissaires un pouvoir absolu tel que le Projet d'hier vouloit qu'on leur accordat, mais limité de sorte, qu'apres l'examen de cette affaire, les Commissaires, qui auroient traité avec le Prince Repnin devoient en informer les Etats confederés, pour confirmer ce qui etoit juste.

Turski Eveque de Chelm etoit presque du meme sentiment et voulut aussi avoir des Commissaires, mais on devoit

bien observer les points qu'il exposa, et ajouta qu'il etoit plus convenable de prendre la Cour de Russie en qualité de Mediatrice entre les dissidens, et ce qui selon les loix et les Traites leur sera accordé, pourroit ensuite etre garanti par la Russie et les autres Puissances interessées dans cette affaire, il voulut encore que les confederations des dissidens ne devoient pas être tellement appellées, surtout en traitant avec eux, mais seulement, une assemblée des dissidens, d'autant plus, que les Grecs desunis de la Couronne n'y etoient pas compris, et qu'un tel titre etoit prejudiciable à la confederation generale des Etats.

Golejowski, Nonce de Podolie, qui avoit deja plusieurs fois demandé à parler, ne voulant plus permettre la voix à personne, avant qu'il n'eut pas parlé, ayant obtenu la voix, il exposa de la maniere la plus vive et la plus touchante la triste situation dans laquelle la Patrie se trouvoit, et ne pouvant pas croire que le Roi en soit informé ~~de tout cela~~, il osoit exposer aux yeux du meilleur des Rois ~~un~~ le veritable tableau de tout cela. Qu'il ne savoit pas lui meme à qui il devoit l'attribuer que sa Province avoit eté encore un peu menagée, comme aussi que l'election des Nonces avoit eté apres tranquille ~~des Nonces~~ à la derniere dietine, s'il devoit attribuer cela à la fermeté et à l'union de ses confreres, ou au voisinage des Turcs ou à la forteresse de Caminiec, ou à la discretion des Russes. Les dietines dans les autres endroits n'avoient pas eté libres mais tenues sous les armes etrangeres que la Noblesse n'avoit plus la liberté d'y comparoitre on en avoit un exemple dans Mr Czacki ~~le~~ grand echanson de la Couronne, dont le zele pour la Religion

et la liberté etoit après connu, ~~mais aussi~~ ainsi que la cause de son malheur, etant detenu en arret par les Russes, que ces violences n'arrivoient pas seulement dans les Provinces eloignées, mais meme sous les yeux de Sa Majesté, come l'exemple de Mr Kozuchowski, un des Conseillers de la confederation generale, qui devoient avoir toute la sureté, ne prouvoit que trop. Que aux dietes memes on n'observoit plus ni loix ni l'ancienne forme car selon elles il convenoit au seul Ordre Equestre de former les loix dans la Chambre des Nonces, qu'a present ~~tout~~ tout avoit changé pour hater la ruine de la Patrie. Come dans cette triste situation, il ne restoit plus rien à la Patrie, ni loix ni liberté car tout alloit etre foulé aux pieds, il lui seroit au moins encore permis de dire en vrai concitoyen, ce que son coeur et l'amour de sa chere Patrie lui dictoit, qu'il ne craignoit rien car tout etant perdu, il hazarderoit aussi tout et etoit prest de perdre ses biens et même la vie avec la liberté.

Sarnacki Nonce de Prusse parla ensuite aussi fortement, il se refera surtout à ce qu'il avoit dit hier, savoir, que selon les loix et les instructions de sa Province tous les Projets devoient être imprimés et comuniqués trois jours auparavant aux Nonces de chaque Palatinat come cela etoit une loi faite à la derniere diete elle devoit au moins avoir ~~cela~~ valeur d'une diete à une autre, que le Projet en question sembloit etre tres favorable, mais qu'il cachoit des choses, qui menaçoient la ruine, et entrainoient ~~dans~~ l'absolutisme.

Poé Notaire et Nonce de Lithuanie ayant pris la parole, parla tres bien sur les affaires presentes, il insista pareillement sur

sur la lecture du Projet pour le Plein pouvoir, qui devoit être donné aux Commissaires et demanda qu'on devoit les nommer pour traiter avec le Prince Repnin. Se reservant expressement qu'on ne devoit pas leur donner un pouvoir absolu mais limité.

Kosciesza [Zaba] Nonce de Wilna appuya le sentiment du Notaire de Lithuanie et loua le zele des Evêques, mais il conseilla de considerer aussi les circonstances, et ce qu'on devoit ~~qu~~ aux Traités qu'on n'eut qu'à nommer ces Commissaires pour traiter avec le Prince Repnin. à condition pourtant de ne pas leur donner un pouvoir absolu mais qu'ils devoient informer les Etats confederés, qui seuls devoient avoir l'autorité d'approuver, et de confirmer ce qui sera traité.

Rzewuski Starosta de Dolin, Nonce de Podolie prit la dessus la parole faisant des pleintes sur la liberté opprimée, et que l'ordre Equestre n'avoit plus le droit de faire les loix dans sa chambre, qu'il etoit chargé par l'instruction de son Palatinat d'exposer le tout fidelement au Roi, comme son collegue l'avoit aussi fait peu avant lui.

Le Prince Poniatowski Grand Chambellan de la Couronne Nonce de Zakroczym ayant pris voix, loua premierement le sentiment du Nonce de Prusse Sarnacki, et s'y conforma en plusieurs points, ajouta qu'il falloit toujours bien considerer les circonstances, qu'il y avoit une autre maniere de traiter les affaires aux Diètes ordinaires et une autre de traiter ~~les affaires~~ aux Extraordinaires, ce que les exemples ne prouvoient que trop. Comme cette affaire de nommer des Commissaires etoit de la derniere im-

portance, il conseilloit aussi que le Projet d'hier comme aussi celui d'aujourdhui, qui devoit etre le pleinpouvoir pour les Comissaire susp. imprimés et comuniqués aux Nonces, mais qu'on pourroit pourtant permettre la lecture du Projet d'aujourdhui a condition de ne rien decider, mais de prendre tout ad deliberandum

Apres quelque dispute entre les Nonces, si ce projet devoit etre lu ou non

L'Eveque de Cracovie prit la parole disant en pourparler, qu'on pouvoit bien permettre la lecture du Projet en question, a condition pourtant de le prendre ensuite ad deliberandum

Le Secretaire de la confederation en fit donc la lecture, celleci etant finie, plusieurs Nonces insisterent qu'il devoit etre imprimé et comuniqué. La dessus.

Le Prince Radziwil Marechal de la confederation declara, que par satisfaire a leur demande le Projet d'hier et celui d'aujourdhui devoient etre imprimés et comuniqués

Le Roi fit ensuite appeller le Ministere aupres du Trone et le Gr Chancelier de la Couronne informa les Etats confederés que puisque les Projets en question demandoient une meure deliberation Sa Majesté faisoit limiter la session jusqu'a lundi prochain.

Suite du Journal

Troisieme Session Lundi le 12. Octobre

La session de mardi ayant été limitée jusqu'à lundi pour avoir du tems de deliberer sur le Projet proposé dans les Sessions Provinciales, celle d'aujourdhui comença fort tard étant deja presque deux heures aprés midi.

Le Prince Radziwil, Marechal de la Confederation Generale en fit l'ouverture par remercier le Roi de ses soins Paternels, qu'il ne laissoit pas de prendre continuellement au hazard même de sa santé, si precieuse à chacun, pour conserver la tranquillité dans la Patrie. Il exposa ensuite et informa les Etats, qu'on avoit deliberé dans les sessions Provinciales sur le Projet proposé par lui la semaine passée mais les esprits n'etant pas encore d'accord la dessus, il demandoit au Roi, et aux Etats confederés ce qu'ils jugeroient à propos de faire en attendant dans ces circonstances.

Ce discours fini, plusieurs Senateurs et Nonces demanderent à parler.

L'Eveque de Kiovie ayant pris voix, exposa dans un discours assés étendu, rempli de bons mots et de sentences, le tort, que les dissidens faisoient à la Republ. par leurs plaintes, mal fondées, portées à la Cour de Russie et à celles de plusieurs autres Puissances etrangeres et Protestantes, il continua, qu'il n'avoit jamais été contre la tolerance, qu'au contraire il l'avoit toujours conseillé et la proposoit encore et que les dissidens pouvoient s'en

contenter sans pretendre d'entrer dans les charges. la chambre de Nonces et meme dans le Senat. Il parla ensuite fortement contre le Projett proposé, qui etoit dangereux et cachoit des pieges qui tendoient à renverser la Religion et la liberté, et qu'outre cela ce Projet sentoit le despotisme. Qu'il esperoit que personne ne voudroit pas être Comsparsé et contribuer à la Ruine de la Religion et de la liberté. Il parla aussi contre l'eglise de Thorne et l'oratoire de Varsovie, que les dissidens començoient par peu et finiroient par ruiner toute la Religion Catholique, que par consequent on ne devoit leur rien accorder qu'une tolerance fort limitée, qu'on n'avoit qu'à voir ce qui se passoit en Angleterre en Hollande en Danemarc en Suede et dans le Brandebourg, et suivre le sage exemple de ces Compagnies, qu'il permettroit la pluralité à tous autre Projet, qu'à celui ci, qui touchoit si pres la Religion et la liberté. qu'il ne pouvoit jamais y consentir, à moins qu'il ne fût corrigé, et qu'alors on devoit le prendre ad referendum et pas ad decidendum. Il s'addressa au reste au Roi, et lui tint un long discours, qui vouloit dire que toutes les vertus d'un Roi n'etoient rien san la Religion

Plusieurs Nonces demanderent la voix après l'Eveque de Kiovie. Le Roi apres avoir appellé le Ministere aupres du trone, comença à parler lui même disant:

que parler, & conseiller et effectuer etoient des choses bien differentes. les deux premieres

etoient faciles à executer, mais que la derniere
demandoit plus, vû les consequences, que depuis
qu'il etoit Roi, il s'etoit efforcé d'agir en vrai
Pere de la Patrie, et qu'il s'etoit uniquement
employé à rendre la Patrie heureuse, que malgré
la difficulté, qu'il avoit trouvé, et meme bien
prevû, il avoit fait son possible à la derniere Diete
que le Senat l'avoit sollicité, mais qu'on n'avoit
pas gouté son conseil, qu'on avoit meprisé lui
et le Senat. Qu'il croyoit avoir donné assés de
preuves de son zéle pour la Religion, qu'il s'etoit
donnée toute la peine de ramener les esprits
mais que tous ses soins avoient eté inutiles;
que peu après la diete il avoit vû ce qu'un peuple
libre peut, et ce qu'il avoit fait. Toute la Nation
s'etoit confederée, a envoyé des deputés à l'Impe-
ratrice de Russie, a imploré son secours et assistance,
a demandé sa garantie, a promis de corriger
les abus, qui se sont glissés dans le gouvernement
et de rendre justice aux plaintes des Dissidens
dont Sa Majté L'Imperatrice s'etoit declarée
la Protectrice. Tous les Palatinats, Terres et districts
sont entrés dans cette confederation, ont elu leurs
Marechaux et leurs conseillers. Le Marechal de la
confederation generale est selon l'usage recu en
pareille occasion aussi Marechal de la Diete, et il
faut que j'avoue que le Prince Radziwil Marechal
de la confederation generale et de la diete travaille
et a fort à coeur le bien de la Patrie, je suis convaincu
de son bon coeur et de ses intentions, j'en suis un
temoin oculaire, et je vois tous les jours ce qu'il
fait. jusqu'ici il n'a rien pu effectuer, on crie on
parle contre ce qu'on a pourtant premierement
voulu fait et demandé. lorsqu'il etoit Marechal

de la confederation, et etant a present Marechal de la diete on n'en veut plus rien savoir, il a proposé un projet, qui contient les memes points, qu'on a demandé au commencement, qu'on a mis dans l'acte de la confederation, et qu'on a demandé à l'Imperatrice de Russie pour leur etre accordés, il s'est fondé sur tout cela, mais surtout sur la lettre que la confederation a écrit à sa Majesté l'Imperatrice et sur l'instruction donnée aux deputés qu'on a expressement envoyé à cette Souveraine pour demander son secours et sa garantie. S. M. demanda en consequence que le secretaire de la confederation devoit lire cette lettre

Le Secretaire se mit à lire la lettre en question dont le contenu étoit: Que la Nation Polonoise et celle de Lithuanie prient Sa Majesté Imperiale de leur continuer son gracieux secours, mais sur tout de leur accorder sa haute garantie. Tous les Palatinats, Terres et districts font cette treshumble prière de bonne volonté sans etre forcés. On ~~On lisoit ensuite l'instruction ou la lettre de creance selon~~ trouvoit ensuite dans son contenu que les ~~deputés~~ envoyés devoient remercier Sa Majesté Imperiale de toutes ses bontés qu'Elle avoit bien voulu avoir jusqu'ici pour la Repub. ils devoient ensuite l'assurer de sa plus vive reconnoissance et la supplier de continuer son secours, et satisfaire au desir de la Nation pour la rendre heureuse selon sa declaration gratieuse et la lettre du Comte de Panin, car sans son assistance la Pologne ne pourroit jamais etre tranquile ni heureuse. Ils debvoient outre cela ~~implorer~~ donner des apparences qu'on a egard a sa haute interposition dans l'affaire des dissidens et des Grecs, ~~[illegible]~~ on promettoit de rendre justice

et satisfaction, selon les loix et les traités. Ils doivent au reste demander du secours en cas de besoin ~~en troupes~~ et prier pour qu'elle daigne ~~negocier~~ [assurer] par un traité ~~pour~~ [et] mettre [ainsi] ~~une~~ fois fin aux troubles qui dechirent la Pologne.

Cette lecture faite, plus de 30. Nonces demanderent à parler.

L'Eveque de Cracovie, qui avoit deja plusieurs fois demandé à parler, prit la voix disant: Que chaque Royaume se gouvernoit selon ses loix. Qu'en Pologne il n'y avoit point de loi en faveur des confederations, et qu'elles ne se fondoient seulement sur l'usage.
Quoique les Palatinats ayent fait une confederation, envoyé des deputés à Moscou leur ayent donné des instructions, tout cela ne decide encore rien, car il depend de tous les Etats assemblés, s'ils veulent approuver, ou rejetter ce que les confederations ont fait. Je connois les vertus et le bon coeur du Prince Marechal de la confederation generale, je sais qu'il doit satisfaire à son serment, et que ce que les conseillers de la confederation decident par la pluralité doit avoir de la valeur, mais combien [il y] en a-t-il qui ont vu cette lettre de creance, ou qui en ont su le contenu? et a-t-on jamais vu de pareilles lettres ~~de creance~~. Je demande et je prie Mr le Grand Chancelier de la Couronne de chercher dans les Archives, si l'on [en] trouvera ~~des~~ semblables? Il expliqua ensuite comment les lettres de creance doivent être dressées, et ce qu'elles doivent contenir, il continua, disons plutot la verité. Le Prince Marechal de la confederation a été obligé et forcé [de faire] ~~ce~~ qu'une

puissance despotique
qui a ordonné et non pas ce qui il a voulu. Il pria la-
dessus le Roi de faire lire aux Etats assemblés
le Resultat du dernier conseil du Senat, et l'in
struction donnée à Mr Psarski qui a été envoyé
à Moscou. Mais à quoi bon continua-t-il de
perdre le tems ici avec nos deliberations, car
nous ne faisons pas ce, que nous devons faire
voila deja la seconde semaine, que nous continu
ons la diete et nous n'avons encore rien fait. J'ai
dernierement dit mes pensées sur le Projet en
question, mais ce Projet n'est pas du Prince Mare
chal de la confederation, il est fourni de la part de
la Russie car il ne peut pas faire ce qu'il veut.
Il pria ensuite le Roi, d'envoyer des deputés du
Senat et de l'ordre Equestre chez le Prince Repnin, pour
demander, pourquoi il nous tient ici come en prison; sur
quel ordre il a tenu en arret plus de 12. semaines Mr
Cacki, Grand Echanson de la Couronne, un home distingué
par sa charge et par son merite, et pourquoi il a fait
arreter Mr Korzeniowski, un conseiller de la confede
ration, qui a été indignement traité et transporté
dans une simple voiture, et qu'il se declare sur
tout cela ministerialement et par ecrit. Car à quoi bon de con
tinuer la diete, lorsque nous somes obligés de faire
ce qu'on veut, et pas ce qui pourroit être salutaire
à la Patrie, j'arrete ainsi toute voix, ne la permettant
à personne, avant le retour de ces deputés et la repon
se du Prince Repnin. Qu'il avoit dressé lui meme
un Projet, mais qu'il n'osoit pas encore le presenter
pour être lû aux Etats confederés, qu'en attendant
il demandoit, s'il on etoit de son avis. ~~Plusieurs~~ une grande
partie des Nonces appuyerent sa demande de sorte que
les troubles recomencerent de nouveau
Le Roi prit ainsi la parole desant d'un
ton posé et touchant. Qu'il prenoit Dieu

Dieu pour temoin, qu'il n'avoit rien negligé pour
conserver la tranquillité et la paix dans la Patrie
qu'il avoit tout tenté, mais que ses peines avoient
été inutiles. Voyant ainsi tout cela, il faut, Messieurs
que je vous dise, que je sais, que je ne suis que trop
cette demarche ~~ne produira~~ inconsiderée ne
assuré, que ~~les conditions qu'on nous proposera~~
produira que de l'aigreur et des malheurs ~~pour~~ plus
~~seront encore plus dures, que les presentes~~ Je vous
conjure ainsi d'employer encore 3. jours à examiner
et à deliberer sur le Projet proposé, et même à le
modifier s'il est possible, pour pouvoir ensuite
en decider. Ayant dit cela il limita lui même
la session jusqu'à Vendredi.

11

Suite du Journal
Quatrieme Session
Vendredi le 16. Octobre

Le Roi s'étant rendu au Senat vers les 4 heures apprés midi, le Prince Marechal de la confederation Generale ouvrit la seance par informer le Roi et les Etats confederés de ce qui a été effectué dans les sessions Provinciales, que Sa Majesté avoit recomendées pour y deliberer sur le Projet presenté au comencement de la diete. La dessus

Le Prince Primat prit la parole. Il loua au comencement les grandes qualités du Roi, sa sagesse, sa constance ~~dans l'adversité~~ de son zele son amour pour la Patrie et ses soins pour la tirer de la triste situation dans laquelle elle se ~~trouvoit~~ jette. Qu'un tel Roi, si bon, si juste et si laborieux meritoit bien l'amour et la reconnoissance de chaque vrai citoyen, que pour sa personne il ne cesseroit jamais de l'admirer et de l'aimer, il pria ensuite le Roi, que pour lui temoigner sa reconnoissance il lui soit permis de baiser sa main bienfaisante. Il se rendit la dessus auprés du Trône pour baiser la main du Roi et fut accompagné de tout le Senat. Etant de retour à sa place, il comença à parler sur les circonstances presentes, si ~~tristes~~ delicates pour la Patrie, et vû ces circonstances il demanda la prorogation de la diete pour deux semaines, et presenta en même tems un projet pour être lu et pris à la Constitution.

Il s'etendit ensuite sur l'acte de limitation et le Pleinpouvoir pour les deputés, sur lequel le Roi avoit demandé de deliberer, qu'on l'avoit fait dans les sessions Provinciales, que dans celle de la Grande Pologne, ou il avoit presidé, on

étoit convenu, que le meilleur moyen étoit de commencer les conferences avec le Prince Repnin Ambassadeur de Russie, que les deux autres Provinces, celle de la Petite Pologne et du Grand Duché de Lithuanie avoient envoyé des deputés chez lui, pour l'informer, que c'etoit aussi leur demande, qu'en consequence de cela, il osoit prier Sa Majesté de daigner nommer les deputés du Senat, et que le Prince Marechal de la confederation Generale nommeroit ceux de l'Ordre Equestre.

Ce Discours fini, plusieurs Nonces voulurent parler, d'autres demanderent la lecture du Projet de ~~limitation~~ prorogation de la Diete, presenté par le Prince Primat.

Le Secretaire de la confederation en fit donc la lecture, qui portoit.

Quoique suivant les loix le tems pour une Diete Extraordinaire ne soit fixé qu'à 15 jours, ce tems etant trop court vu les circonstances presentes, Les Etats confederés etoient convenus unanimement de la proroger jusqu'au 2. Novbr.

Après la lecture de ce Projet, le Comte Krasinski, Enseigne de Lithuanie et Nonce de Belz prit la parole, et s'etant étendu sur les vertus du Roi, il commença à pleurer le sort qui etoit arrivé à son Pere, que le droit de Nature l'obligeoit à y prendre part, que son Pere etoit reconnu de toute la Nation pour un bon Patriote, plein de zele pour la religion et la liberté et que ce zele même lui avoit attiré ce malheur, il fit aussi mention de l'Evêque de Cracovie de l'Evêque de Kiovie et de son frere le Staroste de Dolensk Nonce de Podolie qui ont eu un pareil sort, que le Senat pleuroit ses Senateur et l'Ordre Equestre son

Son Nonce, il supplia le Roi de s'employer efficace ment pour leur faire rendre la liberté.

Le Comte Rzewuski Staroste de Drohobuz son frere prit là dessus la parole, et parla sur le meme ton d'un maniere tres touchante, et respectueuse, il fit voir par ses expressions, que son coeur etoit veritablement touché de l'accident arrivé à son Pere et frere, come aussi aux autres Senateurs.

Chodkiewicz Staroste de Samogitie, beau fils du Palatin de Cracovie, touché vivement du malheur arrivé parla un plus fortement, il fit connoitre, que le serment obligeoit chaque Senateur de parler pour la Religion et la liberté, que les Senateurs arretés ~~avoient~~ n'avoient fait n'avoient fait que leur devoir, et n'avoient par consequent aucunement peché contre qui que ce soit, il pria au reste les Etats confederés d'envoyer des Deputés à Sa Majesté l'Imperatrice de Russie pour demander leur liberté.

Plusieurs Nonces vouloient encore parler Poninski Grand Maitre d'hotel de la Couronne et Nonce de Posnanie demanda en pour parler, que le Projet du Prince Primat pour la ~~limita~~ prorogation de la diete etant deja lû le Prince Marechal devoit demander aux Etats si tous en etoient d'accord, ce que le Prince Marechal vouloit aussi faire mais

Zagurski Nonce de Volhinie ayant deja eu la voix commença à parler, il informa le Roi, le Senat et l'ordre Equestre des plaintes que tout l'ordre Equestre faisoit de la violence qu'on avoit fait au caractere de Nonce en arretant le Staroste de Dolin. il parla aussi des Senateurs arretés dans la residence

et sous les yeux du Roi, dont on ne trouvoit pas un pareil exemple dans toute l'histoire. Que les loix vouloient, qu'on ne devoit arreter le plus simple gentilhomme, à moins qu'il ne soit premierement convaincu, que ces dignes senateurs avoient eté arretes et enlevés sans être jugé, n'ayant parlé que pour la religion et pour la liberté. Qu'on ne pouvoit pas attribuer cela à l'Imperatrice de Russie mais a ceux qui ne faisoient que ce que leur passion leur inspiroit sans penser aux loix.

Apres ce discours le Prince Marechal de la confederation demanda les Etats confederés à trois reprises: s'il on etoit d'accord, que le Projet qui demandoit la prorogation dela diete jusqu'au 2 Novembre devoit être accepté. Tous étant d'accord.

Golejowski Nonce de Podolie commença a parler. Il fit les mêmes plaintes que les precedens. mais d'une maniere plus touchante. Il se plaignit surtout, que par ce procedé le caractere de Nonce etoit violé, qui avoit toujours eté sacré, il insista fortement qu'on devoit envoyer des deputés au Prince Repnin pour demander la liberté de ces prisonniers. Il continua que les chaises vuides plaignoient leurs senateurs et la place de son collegue son Nonse, que s'il vouloit suivre l'impression que cet accident inoui avoit fait sur son esprit. il devoit arreter tout autre voix, mais que la raison l'avoit vaincu. la triste situation dela Patrie demandoit du secours, et qu'il esperoit toujours qu'on remettroit en liberté les prisonniers,

Los. Staroste de Wyszynsk, et Nonce de Podolie demanda ensuitte à parler il exposa d'une maniere touchante, qu' autrefois les Nonces avoient toujours eu l'honneur de baiser la main au Roi soit au commencement de la Diete ou pendant son cours mais qu' à celle personne n'y avoit pas encore pensé; qu'il esperoit qu'on ne l'oublieroit pas. Il parla ensuite des prisonniers, plaignant leur sort, et insista surtout sur la delivrance de son collegue.

Szydlowski Castellan de Slonsk, ayant pris la parole, remercia le Roi de lui avoir conferé cette dignité, qu'il tacheroit de se rendre digne de cette grace et pria le Roi, qu'il ~~pourroit~~ puisse lui baiser la main. Il parla ensuite fort au long sur le Projet de nommer des deputés pour traiter avec le Prince Repnin, et exposa tout ce qui s'etoit passé de la part de la confederation, qui avoit demandé le sejour et la Garantie de la Cour de Russie qu'il falloit menager cette cour, car elle ne faisoit que ce qu'on avoit demandé; son discours ne plut pas trop car on entendoit souvent ~~un petit~~ du bruit pour l'interrompre

L'Archeveque de Leopol commença ensuitte à parler, et informa le Roi et les Etats de ce qui s'etoit passé dans la session Provinciale de la Petite Pologne ou il avoit presidé, et supplia le Roi d'effectuer la delivrance des prisonniers

Le Roi appella la dessus le ministere auprés du Trone et fit connoitre par son discours que personne ne pouvoit être plus vivement touché de cet accident qu'il l'étoit. Vous

avez été temoins continua-t-il de ce que j'ai fait hier, et de ce que je vous ai dit. Je ne vois que trop qu'il faut envisager ces ~~toutes~~ circonstances, avec une attention perfectie et ~~avec une punition digne pour sus pechés, il faut aussi~~ de prier de vous ajouter ~~et employer les moyens les plus convenables pour vous faire~~. J'ai entendu de plusieurs Senateurs et Nonces, que je dois nommer des deputés du Senat pour les conferences avec le Prince Repnin Ambassadeur de la Cour de Russie, et que ceux de l'ordre equestre doivent etre només par le Prince Marechal de la Confederation generale. Je demande ainsi si l'on est d'avis que j'y procede sur le consentement general.

Le Prince Marechal demanda à 3. reprises differentes si tous étoient d'accord que les deputés du Senat et de l'ordre equestre fussent només pour entamer les conferences avec le Prince Repnin Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de Russie et par le consentement unanime de tous les Etats.

Le Roi fit nomer par le Vice Chancelier de la Couronne de la part du Senat

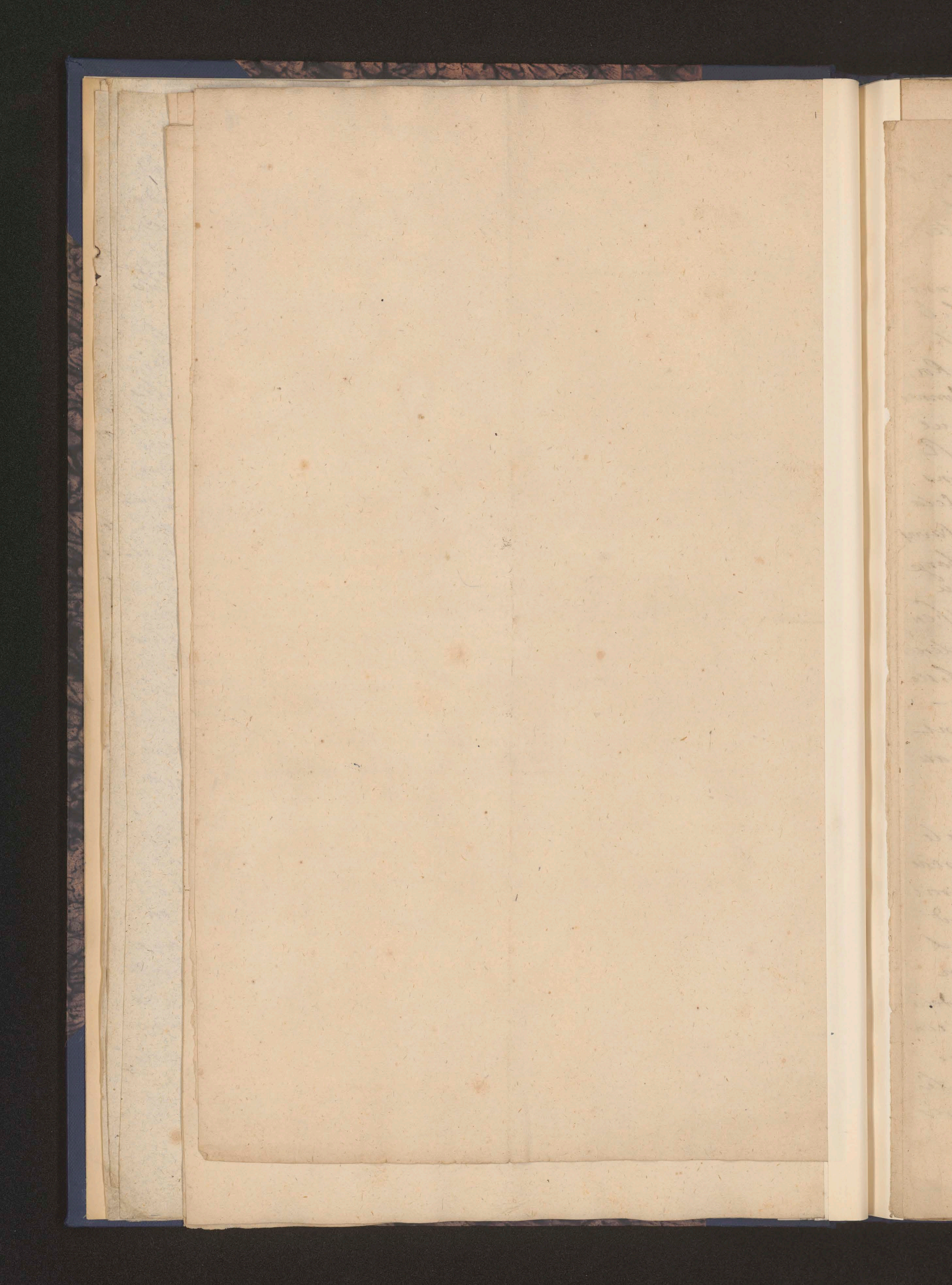
L'Eveque de Cujavie ~~[illegible]~~ Ostrowski, le Palatin de Podlachie Godzki, et le Palatin de Livonie Borch. La dessus le Prince Marechal noma ceux de l'ordre equestre. De la Province de la Grande Pologne. Radzynski, Nonce de Posnanie, Gadomski Chambellan de Sochaczew, Nonce de la terre de Sochaczew. De la Petite Pologne Wielopolski Marechal de la confederation et Nonce du Palatinat de Cracovie. Sosnowski Notaire de Camp de Lithuanie et Nonce de Chelm. Du Grand Duché de Lithuanie Baiz Starosta de Ziolow, Nonce de Wilna et Zabiello Veneur de Litthuanie et Nonce de Kowno.

La nomination finie le Roi fit limiter la Session jusqu'à 11 heures du lendemain

Suite du Journal
Cinquieme Session
Samedi le 17. Octobre

Le Roi s'étant rendu au Senat,
le Prince Marechal de la Confederation generale ouvrit la Seance par remercier le Roi, d'avoir daigné nommer les deputés pour commencer les conferences avec le Prince Repnin, l'Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de Russie; Que chaque bon citoyen devoit prier dieu pour la vie et la santé si precieuse de Sa Majesté. Il informa ensuite les Etats confederés, que la conference avec ce Ministre étant actuellement commencée, il en esperoit un heureux succès. La dessus,

Le Roi appella le Ministere auprès du trone et fit informer les Etats confederés, par le Vice Chancelier de la Couronne, que, comme les deputés envoyés chez le Prince Repnin, Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de Russie, pour conferer avec lui sur la modification du Projet en question, n'~~etoient~~ avoient pas encore ~~deretour~~ achevés ils rendroient ainsi compte de leur Commission lundi prochain, et que pour cette fin Sa Majesté faisoit limiter la Seance jusqu'à 11 heures du jour nommé.



17

Suite du Journal
Sixième Session
Lundi le 19. Octobre

Le Prince Marechal de la confederation ayant ouvert la session, conjura tous de prier Dieu pour finir heureusement les deliberations presentes, il parla ensuite du Grand Sceau de la Courone, qui etoit vacant par la resignation que le Comte Zamoyski en avoit faite, et pria le Roi de daigner le conferer au Vice Chancelier de la Couronne qui l'avoit merité par ses services et son ~~attachement~~ exactitude, il sollicita ensuite en faveur du Palatin de Livonie de lui donner le Petit Sceau de la Couronne et demanda au Roi cette grace au nom des Etats confederés.

Ce discours fini,

Le Roi appella le Ministere auprés du Trone, come aussi les deux personnes recomendées, et ayant prononcé un petit discours il remit le Grand Sceau de la Courone à l'Eveque de Przemysl Mlodziejowski, Vice Chancelier de la Courone et le Petit Sceau au Palatin de Livonie Borch, et ce dernier preta d'abord le serment en presence de tous les Etats, qui lui fut dicté par le nouveau Grand Chancelier de la Courone,

Cette Ceremonie finie, chacun se rendit à sa place

Le Grand Chancelier de la Courone, ayant pris voix, remercia le Roi par un beau discours de lui avoir conferé cette eminente dignité, promettant de vouloir employer tout ce qui etoit dans son pouvoir pour s'en rendre digne et de vouloir rester fidele au Roi et à la Patrie il pria ensuite le Roi, de permettre de baiser la main, qui l'avoit tellement elevé avec promesse de n'oublier jamais sa conscience et son serment, et s'approcha la dessus du trone, et fut

accompagné du Senat. Etant de retour à sa place, il continua encore à parler sur les circonstances, priant dieu de benir les deliberations presentes et de mener tout à une fin heureuse.

Le Comte de Borch Vice Chancelier de la Couronne prit la dessus la parole, pour remercier aussi le Roi de la nouvelle dignité, dont il venoit d'être revetu, il disoit qu'il devoit tout à la grace du Roi, qu'il y avoit deux ans qu'il lui avoit plu de lui donner le Palatinat de Livonie, sans y avoir pensé, que l'année passée il l'avoit honoré de l'ordre de St Stanislas, et qu'à present il l'appelloit dans son Ministere en lui confiant le Petit Sceau de la Couronne. Qu'ayant su l'intention du Roi, il l'avoit refusé, connaissant son insuffisance pour cette charge importante, et ne voyant que trop le fardeau qu'elle ~~cette charge~~ imposoit à celui, qui vouloit s'en aquiter dignement, que sur les instances reiterées il s'etoit à la fin rendu, esperant que dieu l'assisteroit en qui il avoit la confiance de remplir cette charge selon sa conscience et le serment preté. Il baisa la dessus aussi la main au Roi et fut accompagné du Senat.

Chacun ayant repris sa place.

Le Prince Primat prit la parole, et remercia le Roi d'avoir donné les deux Sceau de la Couronne à des si dignes personnes, que la Republ. pourroit s'en promettre des services reels et un grand secours dans les circonstances presentes, il loua aussi le Roi, ayant satisfait à sa loi, en donnant le Grand Sceau au Vice Chancelier de la Couronne. Il parla ensuite du succès de la conference, que les deputés avoient eu avec le Prince Repnin et demanda que ces deputés devroient rendre compte aux Etats confederés de leur Commission.

L'Eveque

L'Evequé de Cuyavie prit ainsi la parole et ayant remercié le Roi d'avoir donner les deux sceaux de la Couronne à des personnes qui les meritoient à tant de titres il ~~venoit par eux~~ fit lire ce qu'il s'étoit noté ~~de sujet~~ la relation de la conference, ~~qu'il s'etoit noté~~ qu'on a voit eu avec le Prince Repnin Ambassadeur de Russie, pour obtenir quelque changemens ou modification du Projet qui a été donné pour deliberer la dessus. ~~et demanda d'en faire la lecture pour que les etats en puissent être mieux informés~~

Le Palatin de Podlachie apuija l'Evequé et ~~demanda de même~~ parla avec force demandant la lecture ~~On convenu ensuite à lire les Projets suivant premierement~~ de l'acte de limitation corigé et du plein pouvoir ~~l'acte de limitation, et ensuite le plein pouvoir~~.

La lecture finie les Prince Marechal de la Confederation demanda trois fois, si tous les etats étoient d'accord que les Projets qu'on venoit de lire devoient etre signé. Tous en etant d'accord Le Roi appella aupres du Trone le Ministere et ~~nom~~ fit nomer les delegués du senat, qui doivent traiter avec le Prince Repnin Ambassadeur de Russie

Apres la nomination des delegués du senat.

Le Prince Marechal de la confederation noma ceux de l'ordre Equestre

Cette nomination finie ~~les~~ les Projets furent signés et la session etoit limitées jusqu'à 1 fevrier 1768.

1Bnar

au

an

Brulion

Молдавскому 18. мая 1768.

B.

au Palatin de Moldavie

6/17. mai 1768

Купр. о Карабаха.

La lettre, que V.A. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 22. avril avec un expres, m'est parvenue le 2/13 de ce mois, ainsi que le paquet, qui y etoit joint de la part de Mr. d'obreskow. Je remercie treshumblement V.A. ~~des~~ pour les nouvelles ~~con~~ qu'Elle m'y communique[a], et qui me font d'autant plus de plaisir, que les sentimens ~~amicales~~ de bonne amitié de la Sublime Porte Ottomanne etant conformes a ceux de ma haute Cour, ~~elle~~ pour elles ne peuvent ~~que lui~~ qu'etre agreables. a S.M.J. ma t.g.S. et ~~[illegible]~~ salutaires aux deux empires. Les ordres, que la Sublime Porte vient de donner par rapport aux rebelles de Barr, ~~prouvent~~ demontrent evidement qu'Elle ne desire que ~~de voir~~ le retablissement de la tranquilité ~~retablie~~ dans les Etats voisins, et seconde en cela les demarches que fait S.M. l'Imperatrice Ma Souveraine pour la procurer a la Pologne.[b] ~~qui n'a point que~~ n'ayant que

Je joins ici une lettre ~~a~~ sous l'addresse de Mr. d'obrescow, et supplie

[a] avec confiance ~~et amitié~~

[b] ce meme objet en vue

Brulion ręki Butakowa, poprawki Repnina 11.V.10 ИТКонопрпск

V. A. de la lui faire parvenir sans retard.

., в начину о 10. авг. 1768.

22

au Pce de moldavie.

31. июля / 11 августа 1768.

Из Варшавы к Кн. Молдавскому.

je viens de recevoir deux lettre de V.A. dans le meme jour, l'une du $\frac{14}{25}$ juillet et l'autre par un courier du $\frac{23 \text{ juillet}}{3 \text{ aout}}$ avec une lettre y incluse de la part de mr. obresoff. j'ai l'honneur de vous faire mes remerciments tres humbles et sinceres autant pour ces lettres amicales que pour les soins que vous avez daigné prendre du courier de mr. obresoff. je le reçois comme une marque d'amitié particuliere de la part de V.A. dont je connais tout le prix.

V.A. me demende une reponse cathegorique a sa premiere lettre. je la ~~fais~~ donne avec plaisir n'en faisant jamais d'autres. parceque la conduite de ma ~~haute~~ cour est droite et claire, tout le monde ne peut

avec justice la trouver autre,
il n'y a que les mal-intentionnés
qui ont la temerité ~~que~~ de lui
imputer ~~prêter~~ des couleurs fausses, ~~et~~
~~qui veullent~~ voulant abuser
le public par leurs insinuations
malignes destituées de toute verité,
mais tous ceux qui sont eclairé,
comme l'est la sublime porte
votre souveraine et comme
l'est V.A. lui meme, ne don-
neront j'en suis persuadé
aucune croyance a des
mansonges aussi grossiers.

je viens a l'explication que
V.A. me demende.

la ruine de balta et les
excés qui y furent commis
font autant de peines a S.M.I.
ma souveraine qu'à la sublime
porte elle meme, mais je puis
assurer V.A. avec ~~une~~ certitude
qu'il ne s'y est pas trouvé un
homme des trouppes de S.M.I.
la chose s'etant faite a ce
qu'on dit par les haÿdamass

qui sont comme il vous est
connu, des brigands vagabond
qui sortent en partie des
cosaques Zaporoviens et se
joignent a de pareils voleurs
de l'ukraine polonoise. c'est
~~sont ces~~ cet assemblages
de pareils miserables qui
~~ont~~ a dit on ~~fait~~ causé
la ruine de balta, et qui
a ocasionné aussi des excés
sans nombre en pologne
et la revolte des paysans
dont V.A. sera deja infor
meé. mais bien loin de
permettre ~~d~~ ou de tolerer
de pareils brigandages, les
ordres ont été donné dés
qu'on a eu connaissances
de ces rapines, de poursuivre
ces voleurs, de les traiter
comme tels et de s'en
saisir, en consequence de
quoi les generaux de S.M.J.
ont agis conformement
a leurs ordres ont poursuivi
et pris un nombre assez conside
rables de ces brigands, qui eurent

meme la temerité de combatre ~~contre~~ tous humain contre un detachement des trouppes de S. M. j. ~~la plus p~~ les trois quart et demie de ses bigands se sont trouvé des cosaques de l'ukraines polonoise, et le reste en petite nombre ~~partie~~ des voleurs haÿdamaks sorti des zaporoviens, les premiers furent rendus au comte brani_cki regimentaire general des troupes polonoise dont il ÿ eut une grande partie de punis de mort par son ordre, et ceux qui se sont trouvé haÿdamaks zaporoviens ont été renvoÿés dans les etats de S. M. j. ma sou_veraine, afin d'ÿ subir une punition digne de leur crime. ces ordres furent doné avans meme qu'on eut la moindre connaissance de la ruine de balta et S. M. j. dés ~~lors~~ lors dans les ~~les~~ premiers comencements

de ces troubles guidée par
l'amour de la paix fit
faire un manifeste a ce
sujet. dont mr. la roches ~~vo~~
fera surement part a V.A.
car je lui en ai donné un
exemplaire.

apres ce detail V.A. vera
ainsi que la sublime porte
la souveraine, que l'Exces
condemnable ~~[illegible]~~ commis
a balta n'est qu'une
entreprise de brigands et
de voleurs que nous pour=
suivons et punissons nous
meme, et que nous n'avons
~~meme~~ pas attendu les repre=
sentations de la sublime porte
pour le faire. parceque
toutes les vues de S.M. j.
m.a t. g.s. se fixent a la
conservation de la tranquilitté
et de la paix, ainsi qu'a
celle de la bonne inteligence
avec ses voisins, et particu=
lierement avec la sublime
porte ~~ottomane~~

quant aux autres point de la lettre amicale de V. A. j'ai l'honneur d'y repondre par ce qui suit.

je m'en raporte d'abort a celles que j'eu l'honneur de vous ecrire* en date du $\frac{16}{27}$ avril, et je m'y tiens, parceque les intentions de S. M. j. ma S. sont invariables dans ~~le d~~ son desir sincere d'entretenir une ~~bon~~ inteligence parfaite et un bon voisinage avec la Sublime porte ottomane. ~~je l~~

*ainsi qu'a S. E. le pacha de ~~Coim~~ Choczim ~~et~~

j'ai prié V. A. dans cette lettre de ne pas s'inquieter de l'aproche des trouppes de S. M. j. des frontieres de la porte ottomane, parceque les trouppes n'avoient d'autres vues que de punir les seditieux de bar, qui ont eu la temerité de se declarer ennemies de l'empire de russie et d'agire en consequence. ~~ne~~ vous assurant en meme tems ~~que les~~ ~~frontieres~~ qu'on ne toucheroient pas aux frontieres de la

~~ce qui seroit certainement tres punissable~~

✝ mr le Colonel Weisman seroit certainement tres punissable si ses trouppes etoient entrées dans les frontieres de la porte ottomane, mais comme personne n'y a mis le pied, il fut privé du commendement non pour cette raison, mais

porte, qu'on les eviteroient, et qu'on les respecteroient comme celles d'une puissance amie. c'est encore ce que je repete. la priant de ne prendre aucun ombrage des trouppes de S.M.j. l'assurant qu'elle se conduiront comme je l'aij dit, et j ajouttant qu'elles n'ij ont jamais manquées.

✝ ~~mr le Colonel Weisman a été privé de son commendement non parceque ses troupes ont été dans les frontieres de la porte ottomane, mais comme person ne n'ij a jamais mis le pied, il~~ parcequ'il a envoijé ~~écrit~~ des lettres a V.A. et au pacha de chocim qui n'etoient pas conformes a la bonne intelligence que S.M.j. souhaite d'entretenir avec la sublime porte. en quoi il a agi contre ses ordres. V.A. se souviendra de la route que prirent alors les seditieux ~~et comment~~ sous la conduite du podczaski de lithuanie. ~~et com~~ et que passant ~~avec armée ... avec~~ par la moldavie ils rentrerent en pologne

par le palatinat de podolie.
le nombre des seditieux de bar
ainsi que leur arogance s'acurent
~~s'acrut~~ par cette jonction. ils
en furent punis a berdiczew
et a bar, mais leurs chefs et ceux
qui ~~#~~ étoient avec eux ~~point dans ces~~
~~deux endroits ne se~~ ne se corigerent
pas par ~~cette~~ l'exemple de
leur confreres. ~~quoiqu'il~~ ~~ils passerent tous~~
quoique la clemence de l'impera:
ma S. eclata dans cette ocasion,
puisqu'ils furent presque tous
relaché sur ~~leur~~ la parole de ne
plus retomber dans une conduite
aussi criminele, sans qu'on leur
fit d'ailleur aucun mal.
mais leurs chefs et ceux qui etoient
avec eux n'y eurent aucun
egard comme je l'ay dit plus
et passant le dniester a
mohilew sans etre pressés
par les troupes de S.M. I.
qui n'etoient allors qu'a
bar, ils entrerent dans les
frontieres de la sublime porte
ou ils sont encore dans un
nombre assez considerable,
s'y augmentant meme a ce qu'on
dit en attrant a eux ~~des gens~~ leurs

~~digner d'etre~~ Confreres, peut=etre de ceux meme que la Clemence de l'imp: a fait relacher Sur leur parole.

quelque tems apres leur ~~passage~~ entrée dans les frontieres de la Sublime porte, on entendit qu'une partie de ces Seditieux sous la Conduite du podczaski de ~~xxxx~~ Lithuanie longeoit le Dniester en remontant, et ~~prenoit~~ revenoit par la meme route qu'il avoit deja tenu precedemment ‡ voulant rentrer en pologne par les environs de Sniatin. c'est ce qui determina quelques peu de troupes de l'imp: d'aller de ces Cotes et de se placer a Zaleziki a horodenka et a Sniatin pour que ces Seditieux ne puissent de rechef ~~rentrant en pol~~ Continuer impunement leur rebelion et la Raffermir apres etre rentré dans le pays. cette marche des Seditieux n'ayant pas eu lieu,‡ ~~il y a deja quelque tems que les troupes dont il s'agit ont eu ordre~~ de se replier a 4. ou 5. lieux des frontieres et je suis sûr que

‡ ces trouppes ~~n'y furent que de passage~~ ~~n'ont faite qu'y etre de passage~~ et apres s'y etre pourvues de quelques vivres elles ont seu ordre il y a deja quelque tems

la chose est ~~deja~~ faite ~~a l'heure qu'il est~~. mais quand ce peux de trouppes qui etoient dans les endroits susdit par les Raisons que j'ai Exprimé plus haut s'y trouvoient meme,# quelle est l'inquietude que cela pouvoit faire aux sujets de la porte ottomane, puisque ces trouppes conformement au bon voisinage que S.M.J. souhaite de conserver quoiqu' etant prés ne touchoient pas aux frontieres, evitoient soigneusement de mettre le pied ~~def~~ dessus, et ne fesoient pas en consequence un pas endedans.

(# en passant ~~ou elles ne furent que de passage~~.

V.A. me parle de l'insolence et de la maniere irreguliere avec la quelle se comportent les cosaques. qui massacrent et pillent autant qu'ils peuvent. les generaux de S.M.J. ont ordre d'entretenir une discipline severe, les trouppes y sont accoutumées, et je ~~suis~~ crois etre sûr que cet objet n'est pas negligé, d'ailleur comme les Excés, s'il y en a eu, ne peuvent avoir été commis qu'en pologne parceque personne n'a

jamais mis le pied dans les
frontieres de la Sublime porte.
j'attendrais les plaintes des
polonois qui ont souffert, mais
je n'entens rien jusqu'apresent

pour ce qui est d'un Capitaine
des frontieres de moldavie que
V.a. dit etre enlevé de Soroca,
je n'aij ~~ne puis lui repondre~~ autre
chose ~~que je~~ a lui repondre la
depus que je ne puis me persu
ader que personne ~~qui que ce soit~~ dans
les trouppes de S.m.j. aije pu
s'oublier jusqu'au point de
commettre un pareil Excés.
j'ai deja ecrit pour m'en
informer, et si contre mon
attente on trouvoient que quel-
qu'un aijt fait la chose,
V.a. vera par la punission
qui s'en suivra combien on
s'attachera a vous prouver
qu'on ne tolere point des
choses aussi condemnables.

je ne puis rien dire non
plus touchant les paroles
indecentes que ces memes gens
doivent avoir dit. je les trouve
telles ainsi que V.a. et la moindre
de ces choses ~~etc~~ sera punie avec
une Extreme rigueur s'il est
vrai que quelqu'un dans les trouppes de
l'imp: s'est oublié jusqu'a ce

point, et a oublié par consequent les ordres qui sont donnés a un chacun. mais je prens la liberté de remarquer a V. a. que les troupes polonoises sont plus près de Sorocas que les notres, qu'elles ont entre ~~eux~~ elles des Cosaques de leur Ukraine qui sont vetus de meme et parlent ~~de~~ une langue pareille que les notres, et qu'il pouroit se trouver que ce fut eux qui ayent fait la chose. ne pouvant pas me representer que les notres ayent manqué de telle sorte a ce qui leur est ordonné.

je me flatte que V. a. vera par le contenu de cette lettre l'envie que j'ai ~~eu~~ de lui donner une juste connaissance ~~de~~ ~~pur~~ des choses, et celle de lui prouver que les sentiments pacifiques de S. M. j. ma t. g. S. ~~&~~ et son desir d'entretenir un bon voisinage avec la Sublime porte ottomane sont invariables, j'y ajoute que je me ferais toujours un devoir d'executer et remplir ces intentions, * ainsi que mes ordres me le prescrivent. ~~qu~~ toutes

* les troupes en sont munies aussi, mais je les leur repeterais encore, souhaitant de satisfaire V. a. et desirant de la voir contente. j'espere donc qu'elle n'aura aucun sujet de se plaindre.

je crois de meme avoir prevenu
vos desir sur l'elloignement des
trouppes des frontieres de la moldavie,
parceque les ordres en sont deja
donné comme je l'ay dit plus
haut et sont certainement exe ~~que je suis sur que~~
cutés, c'est de quoi je reponds
~~la chose est deja executée a~~
~~l'heure qu'il est~~. mais reiterant
a v. a. toutes les assurences que
j'ai donné dans ma lettre du
16/27 avril, je dois m'y tenir et
lui dire que si les seditieux qui
sont en moldavie rentroient
en pologne et continuoient ~~[illegible]~~ dans
leur ~~sedition~~ ~~insolence~~ insolence seditieuse, qu'allors les
trouppes de s. m. j. ma s. ne
peuvent se dispenser de
marcher a eux pour chatier
leur temerité. mais ~~en~~ m'en
rapportant encore une foi a
ce que j'ai eu l'honneur de
vous dire dans cette susdite
lettre, je vous prie d'être persu
adé que si ces trouppes ~~[illegible]~~ seront
obligées par la position des sedi-
tieux de se raprocher des frontieres
qu'elles ne les toucheront pas,
qu'elles les eviteront, et les
respecteront. observant soigneu
sement l'amitié et le bon
voisinage que s. m. j. souhaite
de conserver avec la Sublime

porte, j'en donne les assurances les plus fortes en qualité de son ambassadeur, soyez sans inquietude la dessus, V.A. peut s'y fier et l'assurer sans rougir a la porte sa souveraine #

~~j'ai l'honneur d'etre &.~~

je n'ay rien a repondre a la seconde lettre de V.A. si non de la supplier amicalement qu'elle aye la bonté de faire parvenir la mienne a mr. Obreskof que je joins ici a cet effet.

j'ai ~~l'hon~~ l'hon &.

Quoique les trouppes se sont deja eloignés des frontieres, et que je ne puis croire que malgré les ordres severes qui sont donnés, qui que ce soit des sujets de la porte ottomanne en recoive ~~ait la~~ le moindre tort ~~raison de se plaindre~~, mais si contre toute attente la plus petite plainte arrivoit, je supplie tres humblement V.A. d'ordonner qu'on s'addresse sur le champ aux officiers les plus proches, et j'ose vous assurer, que la moindre faute petite commise contre le dernier sujet de la porte ottomanne sera punie avec la plus grande ~~derniere~~ vigueur, et que chacun recevra une ~~pleine~~ satisfaction entiere.

~~ayant~~

въ лагерю о 31 августа 1768 М

Къ Господарю Молдавскому

$\frac{14}{25}$ августа 1768

изъ Ларги.

V. A. m'ayant fait l'honneur de m'ecrire en dernier lieu du $\frac{25}{14}$ Juillet et m'y ayant marqué qu'un de ses officiers de frontieres a eté enlevé à Soroca par les Cosaques de l'armée de S. M. I. ma tresgracieuse souveraine; je n'ai pas manqué de rechercher avec la dernier exactitude si reelement cet exces criminel n'avoit pas eté commis par quelqu'un des trouppes de S. M. I.# En consequence les commandants de ~~les~~ trouppes ont fait les recherches les plus severes mais apres avoir employé tous les soins possible, Mr. le General Kreczetnikow me rapporte, qu'il n'y a pas eu moyen de rien decouvrir, et qu'il ose attester que la chose n'a pas eté faite par nos gens, d'autant plus qu'entre nos trouppes et le Dniester ~~il y a des postes des troupp. dont les~~ polonoises ~~avec les~~ auxquelles nou-

avec desfein de ~~les~~ punir avec la dernier rigueur ceux qui pourroient se trouver coupables.

n'avons rien à dire, ~~en~~ et dont les
notes sont assez eloignées. Je n'ai
pas voulu manquer d'en instruire
V.A. desirant de lui marquer mon
empressement à observer soigneusement
tout ce qui peut conserver et etendre
la bonne intelligence de nos Cours et
tels sont les intentions et les ordres
que j'ai de la mienne.

J'ai l'h.

Traduction

Extrait de la lettre du ~~General~~ Colonel de Ronne Lublin du 7/18 Septbr 1769

Sur les ordres du General Prince Gallitzin je me suis mis en marche avec le Regiment Carabiniers de Cargopols pour couvrir les magazins et pour dissiper les parties des Rebelles de ce coté là.

Depuis ma marche du camp de Choim du 16. Juillet j'avois envoyé une partie de mon Regiment sous les ordres du Major Saleman avec quelques Escadrons du Regiment de Twetsch, qui a deux fois battu le Prince Martin Lubomirski une fois près de Kiersow et l'autre pres de Rzeman les confederés ont été entierement dispersés ont eu 300. hommes tués ont perdu 10 canons et on a fait beaucoup de prisonniers

Les Marechaux Pulaski, Kierzynski et d'autres s'assemblerent vers ce même tems du coté de Lublin et de Zamosc, mais je me trouvai avec deux Escadrons de mon Regiment pres de Zulkiew pas loin de Leopol. Sur ces avis je rappellois mes Escadrons detachés laissant une Escadron du Regiment

Welsche à Brode pour cou-
vrir les Magazins, et ayant
reçu quelque renfort en
Artillerie Infanterie et Cosaques je
marchai à Zamosc, quoi
que le Ennemi selon des
avis surs d'etoit fort jus-
qu'à 7. ou 8000 homes
Ayant apris ma marche
il decampa d'abord et
se retira à la hate vers
Lublin, je le poursuivis
mais l'ennemi se retira
si vite que malgré les
marches forcées je ne
pouvais pas le atteindre
Palaski se separa ~~deux~~ de Krzym-
ski à Piaski a trois lieuës de
Lublin. Le premier alla
à Lentzna l'autre à Lublin
Come ce dernier avec avec
lui la plus grande partie
de troupes je le suivois
pied à pied mais je ne
pouvois plus le trouver
malgre ma diligence et
en marchant toute la
nuit il etoit allé 6. lieuës
plus loin avec la plus
grande vitesse J'arrivai
à Lublin le 24 Avril de
grand matin, mais je
ne trouvai que quelques
Marodeurs, qui en partie
furent tués et en partie
faits prisonniers
Le

Le Colonel Drewitz arriva au même tems, nous convinrent que puisque l'ennemi avoit pris deux routes differentes, de le poursuivre. Come il sembloit que Bierzynski vouloit aller dans la Grande Pologne le Col. Drewitz le poursuivoit. Pulaski alla à Krzeu, et je le poursuivis. Nous quittames Lublin le 26. Aout, j'arrivai ce même jour à Lentzna, l'infanterie ne pouvant pas me suivre, je pris ... h. d'infanterie et 2 Canons, les mis sur des chariots, et allai avec la Cavallerie contre Pulaski, j'arrivai le 27. à Sosnowitz, ou j'appris que les confederés devoient se trouver à Lomare et qu'il avoit inutilement tenté d'enlever Bielak. j'appris que plusieurs parties de la Volhynie et de Pinsk s'etoient joints à lui, et que Pulaski a voulu aller à Brześć. Voulant l'empecher, j'envoyois le Capitaine Müller de mon Regiment en allant moi même à Brześć. le Capitaine Müller

trouva dans sa marche une partie ~~d'ar~~ comandée par le General Conyonski, avec 200 homes, qu'il defit et disper sa 20. homes furent tués et 10. fait prisonniers. parmi les morts se trouve le Gene ral qui s'est noyé dans un étang. le Colonel Konne rencontra ~~une~~ le meme jour à Slawatiez ~~une~~ partie venant de Pinsk sous le Marechal Orespkow consistant en 2. à 300 homes ~~il so~~ elle fut attaquée et defaite, ayant perdu 30. homes et laissé 15. prisonniers, cela arriva le 26 et le 27. Aout. a minuit je me mis en marche pour attaquer l'Ennemi dans sa marche vers Brzesé. ou il avoit deja envoyé son equipage et l'avant garde, mais sur l'avis que j'eus de grand matin que l'Ennemi ~~avoit~~ etoit allé ~~à gauche~~, vers Kyowl, á 1 1/2 lieuë de Brzesé, et qui ensuite il avoit passé Bug, je continuai ma marche vers Brzesé, ou je trouvai encore 30. homes, qui furent ou massa crés ou pris, ou dispersés á mon arrivée j'appris que l'ennemi campoit a 3. lieues de Brzesé à Zerwariza, voulant l'attaquer

de Lomza

le lendemain matin, je me mis en marche de Brzeri apres 10. heures du soir, mais je ne le trouvai plus il étoit allé sans s'arrêter jusqu'à Katrin 9. lieues de Brzeri, ne pouvant pas les poursuivre, les chevaux étant trop fatigués je lui ai pris jusqu'à 200 chariots, qu'il avoit été obligé d'abandonner ~~dans sa mar~~ les gens, qui étoient après de ces chariots furent tués, pris et dispersés, de sorte que ce jour là on a tué plus de 100. homes et fait 30. prisonniers

Le 31. J'appris que l'ennemi avoit de nouveau pris sa marche du coté de Brzeri vers Rude, et qu'il avoit deja passé la ~~Lonne~~ Ligne je remarquai son dessein il vouloit me prevenir pour aller de nouveau à Subin pour l'empecher, j'allai encore à Brzeri pour lui couper le passage audela du Bug près Wlodawa, et envoyai le Capitaine Castelli avec une Ecadron et quelques Cosaques pour l'observer, a mon arrivée à Brzeri, j'appris par le Capitaine Castelli, que l'ennemi avoit pris son chemin à Wlodawa. Castelli avoit dans sa marche attaqué —

l'arrière garde de l'ennemi ~~[illegible]~~ qui après une perte de 40 tués et de 40 prisonniers avoit été entièrement dispersée et lui avoit encore pris plus de 100 chariots chargés de Provision

Le Brigadier Suwarow qui avoit aussi suivi Pulaski ayant rencontré le Capitaine Castelli est allé avec lui pour atteindre l'ennemi. mais comme le Brigadier Suwarow avoit peu de Cavallerie j'envoyois encore une Esca d'ron Carabiniers avec quelque Cosaques. En attendant j'avois aussi envoyé à Camienice le Capitaine Muller avec 60 chevaux et 100 Cosaques pour enlever les confederés qui s'y trouvoient sous le Marechal Sapieha, j'marchai moimême le 5 [illegible] matin à 9 heures de Brzesc avec l'infanterie et 3 Escadrons du Regiment Cargl: à Wlodawa

Etant arrivé à 4 h: après midi à Slawatin, je fis ~~manger~~ nourrir les chevaux et allai ensuite à Wlodawa, à dessein d'attaquer à l'aube l'ennemi s'il y étoit deja, j'appris après la retraitte la nuit par deux prisoniers que ~~[illegible]~~ le jour auparavant les ennemis avoient été attaqués par le Brigadier Suwarow et defaits, et qu'ils s'étoient retirés avec grande perte et arrivés fort tard à Wlodawa, je me ~~hâte~~ hatai

hattai ainsi pour y arriver
avant qu'ils fussent informés
Le Capitaine Müller avec
les Cosaques et les Dragons
etois encore a 3. lieues derri
ere moi, et il n'etoit impos
sible de l'attendre j'allai
ainsi avec les 3. Escadrons
de mon Regiment et avec
l'infanterie à Wlodowa
je fus à peine avec la Cavalle
rie à l'aube sur l'infan
terie n'avoit pas pu suivre
pres de la ville. que j'en ap
percus que l'ennemi l'~~avoit~~
l'abandonna il avoit au
moins 2500. h. je fut ainsi
obligé pour lui couper la
retraite de l'attaquer avec
la Cavallerie. il s'arreté fit
frante et tira quelques coups
de pistolets. l'attaque etoit
si vite que l'ennemi fut
d'abord renversé et mis en
fuite laissant 500. morts
parmi lesquels se trouve
le marechal Pulawski; et
130. prisonniers, il a perdu son
artillerie et son equipage
et fut poursuivi à une lieue
Parmi les morts se trouve
Pulaski et plusieurs offi
ciers parmi les prisonniers
un Colonel de la confederation
de Pinsk plusieurs officiers
l'autre Pulaski s'est sauvé
avec 200. chevaux dans les
montagnes du coté de Jaros
law, le reste a été dispersé
dans le bois et les patrouilles
en amenent tous les jours.

Le lendemain ayans attiré le Capitaine Castelli je suivis l'ennemi, pour l'empecher de s'assembler de nouveau, j'envoyai le Capit. Castelli vers Chelm, allant moimême à Lublin, et occupant tous les endroits entre Chelm et Lublin, pour couper la communication aux confederés et je pense de rester dans cette position, jusqu'à ce que l'ennemi me sera entierement dispersé

J'ai perdu dans l'affaire près Wlodawa et dans celle du jour precedent avec le Brigad: Suwarow 4 hommes tués du Regt de Sarjapol et 6 blessés. 12 chevaux tués et 18. blessés.

J'ai trouvé des lettres parmi l'equipage de Pulaski que j'envoye avec pour les examiner

Deux couriers, envoyés de l'armée à V.E. ont été interceptés, par le jeune Pulaski dans sa fuite à Jaroslaw, sur la route de Lublin

Je m'arreterai quelque tems à Lublin pour me remettre un peu des fatigues, et j'irai ensuite de nouveau dans les environs de Leopol

Traduction
des Lettres Circulaires
datées dans la forteresse
de Czenstochow
ce 18 Juin 1771.

36

Les preuves évidentes de la ruine de notre Patrie, la destructione totale et ouverte d'un grand et illustre Pais; le depouillement clair des ornements par la force de l'ennemi, l'avilissement public des personnes, qui servent dieu, le mepris à la fin des temples du Seigneur et la profanation des maison à priere. Tout cela dis-je doit naturellement être un spectacle horrible pour chaque vrai Catholique et le toucher sensiblement.

Nous ne faisons pas mention de la tyrannie et des cruautés, exercées sur Nos confreres. Car les champs arrosés largement par leur sang, et les endroits où tant de batailles se sont données doivent être un spectacle hideux pour chacun, et les tombeaux remplis des Polonois resteront pour le tems à venir des documents éternels d'une scene si funeste.

Que dire de tant d'hommes, lesquels, couverts du bouclier de la Patrie

ont été obligés de souffrir
la prison, l'esclavage, les
les chaines, des coups et
meme la mort dans la
plus grande misere et
sans aucune misericorde
et d'un nombre presqu'
égal de ces malheureux
tous fils de la meme
Patrie, leur mere commune
qu'on a pris dans divers
endroits, et qu'on a mené
nuds et sans vetements
par la neige, la glace, et
pendant la plus grande
gelée et dans le fort
de l'hiver, comme le betail
et vendu a perpetuité
à l'exemple des sauvages
à un peuple etranger
pour en profiter.

Par ce procedé chacun
peut connoitre, quelle
honte et quel opprobre
en doit avoir notre Patrie
et quelle est la perte du
Peuple Polonois, et quel
est l'accroissement de
l'ennemi par le butin
et les depouilles de notre
pais, et que l'ancienne
gloire Polonoise est par la
anneantie et éteinte.

L'origine et la source
de tous ces malheurs est
la desunion et que les esprits
sont si partagés, comme
l'ambition malplacée, et
generalement que tous
sont si éloignés du plan
d'une

d'une parfaite union
Cequi est une tache éter-
nelle pour la Nation Po-
lonoise et menace le
Païs de la derniere ruine
En vigueur ainsi du
pouvoir, qui Nous a été
donné et confié parla
generalité, et portés
de compassion, et pleins
de zele pour Notre Patrie
Nous obligeons tous les
Comendants, inspirés
de l'esprit patriotique
lesquels, ayant le but
principal l'amour de
Dieu et celui de l'eglise
Catholique, pour le sou-
tien delaquelle nous
avons tous consacrés et
hazardé notre vie et
notre sang, de se joindre
au plutot aux Trouppes
envoyées par notre ordre
sitôt qu'ils auront
reçu cette lettre ge-
nerale ou circulaire,
et de renforcer par l'uni-
on les forces affoiblies
par la scission, de sou-
tenir et de rétablir la
gloire de leurs ancêtres
negligée et enterrée sous
les cendres, et d'obeir en
tout aux Trouppes
mentionnées, ou plutot
à notre ordre.
S'ainsi on se montrera en
cela facile, et tachera d'exe-
cuter au plutôt notre
volonté, la Patrie desolée
et malheureuse aura plutôt

du secours et ce procedé for
tifiera la confiance des
bons citoyens et les atta
chera plus fortement
en affoiblissant d'un
autre coté les desseins dan
gereux des ennemis
Et quiconque, de quel
rang, qu'il puisse être
ne sera obeissant à
l'etablissement present et à
tous Nos ordres, doit sans
aucun égard, pour son nom,
sa famille, ses alliances,
son rang et sa personne
être pris pas seulement
par les trouppes presente
ment envoyées, mais aussi
par Monsieur le Marechal
de Lomza, qui s'approche
ra bientot avec sa divi
sion et être puni d'une
mort honteuse, comme
rebelle et des obeissant
aux ordres.
Ayans pourtant plus
de confiance que de doute
dans les Citoyens de la
Nation, Nous leur temoignons
notre affection, et declarons
que Nous sommes, seigneurs
et chers freres Vos sinceres
freres et serviteurs

Casimir Pulawski Mare
chal de Lomza
François Kossowski
Conseiller
Ignace Kurzynski
Conseiller

Extrait d'une lettre de Mr Przezdiecki au grand general Oginski en date du 28. juillet 1771. ou il lui dit:

Qu'il lui envoye des chiffres, et lui ecrira apres des choses interessantes, que le secretaire Chreptowicz viendra chez lui, s'il pourra le faire en sureté, et lui dira de choses fort secrettes.

Traduction d'une lettre chiffrée ~~sans date.~~ du meme, qui doit etre du 12 aout apportée par ou envoyée à Zelechany par le secretaire Chreptowicz

La france veut abbaisser la Russie, et vienne veut la rendre seulement soumise; ce qui fait, que la Russie ne sera pas affoiblie. Le Roi de Prusse voyant l'inclination de vienne de se lier avec la Russie, la flatte pour empecher leur union.

Il est vrai, que la cour de Vienne paroit avoir de la connivence pour les confederés, mais elle ne le fait que pour porter la Russie à ses projets, assurant de toute façon ~~[illegible]~~ sur le trone notre roi, qu'elle invite deja à la pacification.

Le Traité est sur le tapis, et n'est pas eloigné pour sur; et à cause de toutes ces raisons, ~~les troubles en polaqne~~ il n'est bon à rien de troubler la Pologne, cela seroit meme dangereux pour ceux qui le font.

Tout ce que j'ecris est si sur, comme deux fois deux font quatre; et s'il arrivoit quelque changement, il restera toujours assez de tems pour penser à ce qu'il faudra faire./

Traduction d'une lettre de Vielhorski, datée de Paris du 16 avril 1771.

Comptant sur votre amitié inalterable pour moi, mon cher frere, j'employe les expressions fideles de mes pensées, et me flatte de vous plaire par là.

Votre lettre m'a eté rendue par Chominski, qui m'a redit en meme tems de bouche ce dont vous l'avez chargé.

Votre confiance, et votre amitié pour moi, mon cher beau frere, m'ont fait beaucoup de plaisir; mais je n'etois pas moins surpris de votre irresolution, de la duplicité de vos sentiments, et des propositions que vous me faites. Nos pensées, ainsi que celles de nos amis d'ici et en pologne, ont eté trompées, quand nous avons vu, que vous ~~passez~~ preferez une vie tranquille au service louable de la patrie, et que vous aimez mieux de faire ce qu'il vous plait que de remplir ce que les engagements de la naissance et de la dignité vous ordonnent. Toute la gloire et honneur de votre ~~pas~~ maison est ~~placée dans~~ concentrée dans votre personne; il faut ~~agir~~ donc selon la regle de vos ancetres toujours zelés, et toujours occupés du service la patrie. Est ce que la Republique a jamais eté dans un etat, ~~qui~~ où elle demandat plus de secours, et est ce qu'il y a quelqu'un de vos ancetres, qui etoit plus en etat de la servir que vous? Il ne faut que se ~~faire~~ laisser conduire par ce zele, que vous devez sentir dans votre sang. J'ecris avec tant de sureté, parce que je crois, que vous ne prendrez pas mes conseils d'ami pour un manque de ma consideration pour vous. Si je ne vous aimois pas, si je ne soignois pas votre honneur et votre reputation, comme la mienne propre

J'aurois preferois la politesse à la confidence sincere; mais l'ayant pour regle de ma conduite avec tout le monde, et surtout visavis de vous, je dois m'y tenir. J'ai eté fort chagriné par vos propositions de la pacification (aux quelles j'ai donné ma reponse à part.) y voyant primo votre attachement devenant plus grand ~~de~~ jour en jour à des personnes particulieres, et 2. que vous voulez m'eclairer sur des choses, que je ne puis ni traiter ni eclaircir à personne, d'autant plus que je suis ministre fidele de la republique confederée. Le porteur de cette lettre vous dira mieux de bouche, avec quelle sensiblité j'ai reçu des pareilles questions. Je reviens à ce conseil salutaire, que vous abandonniez vos sentiments depravés, et acceptiez ceux de zele ~~et~~ de bon patriote, et tachiez de satisfaire par votre conduite à vos ~~aux~~ engagements ~~vis~~ envers la patrie et aux conseils de tous vos vrais amis, dans le nombre desquels je vous prie de mettre celui, qui est

Le parti Patriotique doit, à ce qu'on dit, avoir écrit à la Cour de Russie, en faveur du Prince Repnin, pourque ce Seigneur soit de nouveau nommé Ambassadeur de la dite Cour auprès du Roi et de la République de Pologne.

La famille doit surtout être très bienaise que cela n'a pas réussi disant qu'avec Mr de Saldern qui est un homme d'étude, et qui par conséquent à des principes, on pourra plutôt traiter et arranger les affaires qui n'ont été tellement embrouillées que par les mauvais conseils, et les insinuations, que les ennemis de la famille ont donné et fait au Prince Repnin, insistant que ce Prince devoit demander de sa Cour les ordres d'agir avec de la force, car les Polonois, étant foux ne voudroient pas être traités avec de la douceur

On dit aussi que le Prince Repnin a durant son sejour ici travaillé tous les jours quelques heures avec Monsieur de Bulgakow, qu'on a parcouru les papiers de son ambassade et cherché les billets Projets et Plans, que plusieurs Seigneurs ont presenté et composé et que par là la Russie gagne au moins autant, qu'ayant ces preuves entre les mains elle pourroit toujours jetter la faute sur les Polonois, come les vrais auteurs de tous ces troubles

On a ici une lettre très curieuse et remarquable qu'un habitant de la Grande Pologne, si on dit que c'est le Comte de Mnispech, a ecrit à son ami, qui se trouve dans une autre Province et qui veut être informé de la vraye situation, dans laquelle les affaires de Pologne se trouvent actuellement et du sort futur de ce Royaume

ce 16. Avril 1771 41

Le Gouvernement Autrichien dans le district de Sandek, qu'on appelle le nouveau District hongrois a fait y établir un grand depot ou Magazin de sel d'hongrie et les paisans ont la liberté de trafiquer dans tout le Païs sans payer la moindre douane ou quelque impot.

On veut aussi savoir, qu'en peu de tems la Cour de Vienne repermettra plus, que les revenues de la Starostie de Zips doivent sortir hors du Païs, on y attend de nouveau des trouppes Autrichiennes

On marque aussi de ce coté là que la Cour de Vienne assemble une Armée de 60000. homes du coté de Belgrad pour observer les progres des Russes dans la campagne prochaine, et si ils passeront le danube

On dit ici que des propositions, que le Prince Lobkowitz a a faire a la Cour de Petersbourg depend la Paix ou la guerre.

le 28. Juin.

On parle toujours du depart du Prince Primat, qui doit se faire en quelques semaines, après le retour de son Commissaire General, qu'il a envoyé dans son archeveché pour y ramasser tout l'argent, qu'il pourra trouver. Le Primat prendra avec les 12 personnes, qui composent ordinairement sa Cour. Avec tout cela il doit regretter de s'être précipité dans sa resolution. Plusieurs Polonois, qui jusqu'ici l'avoient meprisé, comencent à avoir une meilleure opinion de lui, disant, qu'il ne fait tout cela que pour secouer le joug Russe sous lequel il a été jusqu'ici, pour pouvoir mieux servir sa Patrie.

La Cour de Saxe doit être fort mecontente et surprise du bruit desavantageux, qu'on a fait courir ici sur le compte de l'Electeur, dont on pourroit pourtant entrevoir facilement la fausseté. Il étant connu, que la Cour de Vienne avoit fait savoir à la Cour de Saxe par le Comte de Brühl, qui y a été envoyé

à Vienne, qu'elle ne devoit pas se faire la moindre esperance, du trone de Pologne, ou de son assistance, parceque on avoit acheté trop cher la Couronne pour Auguste III. et que l'Empereur d'aujourd'hui n'avoit plus de Lorraine à perdre

Il est bien vrai, que la Cour de Berlin le fait quelque esperance à la Cour de Saxe, mais cette Cour, etant devenüe sage par l'experience, semble ne faire pas grand cas de toutes les promesses de la dite Cour surtout que tout le monde croyoit et voyoit, que le Roi de Prusse avoit lui meme de grands desseins, et ne manqueroit pas de profiter des trouble de Pologne lorsque son tems sera venu.

On dit, qu'il a fait insinuer par son Ministre aux dissidens, de tenir ferme, et de ne rien ceder de tout ce qu'on leur avoit accordé par la derniere diete.

La Cour ici n'est pas non plus trop contente de la derniere declara-

43

tion du Ministre de Prusse
surtout que les Trouppes
de ce Monarque doivent
rester dans leur position
actuelle. On apprend
meme de la Grande Po-
logne, que de nouvelles
trouppes sont entrées
non seulement dans l'Ar-
cheveché de Gnesen, ou
les habitans doivent
être obligés de donner
3. florins de Pol: par jour
à chaque soldat, un corps
meme doit deja se trouver
à quatre lieues de Lowicz.
Les Prussiens doivent
aussi avoir jetté trois
ponts sur la Noteci, ce
qui doit être un marque
que de nouvelles trouppes
entreront, ou qu'on veut
~~entre~~tenir la communi-
cation avec la Prusse
et la Grande Pologne.
Le Chef des trouppes du
Roi de Prusse, qui se trouvent
dans la Prusse Polonoise,
du coté de Marienbourg
a ordonné, sous peine
d'execution, que les habi-
tans du Grand et du Petit
Werder, doivent payer
50. flor: de Prusse de
chaque arpent de terre
L'Electeur de Saxe ayant
appris tout ce qui s'est
passé ici et que l'Am-
bassadeur ne doit pas
etre trop content de la con-
duite de la Cour de Saxe

doit avoir envoyé un expre
à l'Electrise sa mere, la
priant ~~au nom~~ pour l'amour de dieu
de ne pas faire la moindre
demarche, qui pourroit
donner du soupçon ou
augmenter celui qu'on
avoit deja, parcequ'il
ne souhaitoit rien autant
que de menager la cour
de Russie et de vivre
avec elle en bonne
harmonie

On dit aussi dans la ville
que l'Ambassadeur, n'ay
pas été content de la
conduite du Resident de
Saxe, avoit écrit à dresde
pour le faire rappeller
d'autres veulent que
l'ambassadeur avoit
écrit luimeme un
billet audit Resident
l'exhortant de se conduire
avec plus de menagement
et de ne pas faire des
intrigues, ou des cabales
Il semble que tout ce bruit
ne vient que de quelques
Polonois, mecontents du dit
Resident parcequ'il n'a pas
voulu écrire en leur faveur
à sa cour, ou les voir, come
ils ont toujours voulu
Parmi ceux-ci est surtout
le Castellan de Slonski, qui
s'est plaint de lui chez la
Castellane Kaminska qui
a meme écrit à dresde
disant que le Resident est
bon Russe, et ne veut pas
menager, come il devroit
les interets de sa Cour de
Saxe.

ce 3 Juillet
1771.

La famille doit bien avoir
premis de vouloir s'em-
ployer à travailler, pour
avancer les vuës et les
intentions de la Cour de
Russie surtout par rap-
port à la nouvelle con-
federation, mais en-
suite elle doit avoir declá-
ré, qu'elle voyoit à presen[t]
plus qu'elle n'avoit rien
elle meme, que son credit
étoit beaucoup tombé dans
le Païs surtout après la
publication du Mani-
feste contre elle et celui
contre le Roi par lequel
on a publié l'interregne.
Il est sur que ces deux
Manifestes tout remplis
de fausetés qu'ils sont
ont fait beaucoup de
bruit, ils ont eté forgés
en France et le tiltre et
plusieurs tours, qu'on
y trouve font assés con-
noitre, que l'Eveque de
Camienice en est le
principal auteur, il
est aussi sur, qu'on a
envoyé ces pieces avant
que de les publier et
faire imprimer a
toutes les Cours de l'Eu-
rope et meme au Pape
et on a remarqué
qu'apres la publication
de ces pieces la fermen-
tation est devenuë plus
generale, pas seulement

en Pologne, mais aussi
dans toute l'Europe
La desunion entre
le Roi et sa famille, le
mécontentement de la Cour
de Russie de la famille
l'inaction du Parti Pa
triotique, la mésintelligence
du Gr General de Lithuanie
avec son Epouse et sa famille
ont augmenté les facti
ons dans le Païs et donné
du coeur aux confederés
Le Grand General de Lithua
nie n'auroit pas fait
ce qui est arrivé dans
la Lithuanie, ~~et qui~~
ensuite a donné occasion
à ces lettres qui font
tant de bruit, qu'on a
fait traduire et qu'on
a envoyé partout
La Castellane de Vilna,
feme intrigante, enne
mi du Roi a beaucoup
de part à tout cela elle
a meme taché de persua
der le Gr General de
Lith de se faire separer
entierement avec son
epouse; de prendre ensuite
une autre feme, et que
dans un tel cas, elle
vouloit lui faire une
donation de la plus gran
de parti de ses biens et
porter son mari de faire
le meme, et c'est elle, bonne
amie avec la Castellane
Kaminski, qui anime
encore toujours le Grand
General de plus en plus
de se faire un parti ez

de ne pas souffrir qu'il
a été tellement traité
d'un Ministre étranger.

~~Cette~~ L'affaire, arrivée
avec ledit Grand General
et celle avec le primat
augmentent ~~beaucoup~~
le courage des confederés
qui croyent que par là
ils ont gagné beaucoup.

Ils disent hardiment
Nous sommes assurés de
plusieurs Cours étran-
geres, que la Russie ne
reussira pas dans son
plan de vouloir finir
les troubles de Pologne
par une pacification
avant la guerre avec
la Porte. L'interet
de toute l'Europe de-
mande, que la Paix
avec la Porte soit pre-
mierement faite
et que les arrangemens
qui regardent la Pologne
se regleront selon le
contenu de cette Paix
et que les Puissances
qui auront part à la
Paix avec la Porte, con-
courront aussi à la
pacification generale
de la Pologne car sans
cela les troubles trai-
neront toujours plus
en longueur et les puis-
sances étrangeres sont
en etat de les entretenir
encore longtems en
n'employant que 60 m
ducats par an.

La nouvelle confederation
trouvera toujours beaucoup
de difficultté surtout dit on
parceque l'Ambassadeur
veut que cette confedera
tion ne doit avoir aucune
connexion avec celle de
Bar, mais qu'on veut
seulement y admettre
ceux ~~qui~~ de celle de Bar
qui veulent s'y joindre
les autres pretendent
au contraire, que la nou
velle confederation doit
se joindre à celle de Bar
qui doit avoir le titre
de preference.

L'affaire du Comte
Branicki fait de nou
veau beaucoup de bruit
on regarde son entreprise
comme le comencement
d'une guerre civile
et on donne deja le
trésor p~~arn~~ tout.

ce 5 Juillet
1771

Un Exprès arrivé de Lithua
nie doit avoir apporté
des nouvelles, que le Colonel
Schütz marche actuelle-
ment dans le Grand Duché
de Lithuanie, hier il a
du arriver à Brzesc, et
il doit aller se joindre
au corps de Bielak et
d'autres Trouppes du
Grand General de Lithua
nie. La Noblesse du
district d'Oszmian et
des deux autres doit
deja être montée à
cheval. On dit aussi
que le Grand General de
Lithu: veut aller chez la
confederation Generale
L'affaire de Branicki
fait encore beaucoup de
bruit, on dit qu'il a
fait des propositions
à Pulawski et à Zarem
ba, que le Premier n'en
a pas voulu entendre
parler, que Zaremba
a nommé quelcun pour
parler avec Byszewski
que Branicki avoit
envoyé avec des pro
positions, et qu'à cette
occasion Byszewski
a manqué d'être massa
cré par le Marechal
Potocki et son monde
Que Zaremba étant
survenu lui a sauvé
la vie mais qu'avec
tout cela il n'a pas

pré convenir avec l'arem
bas, Que Potocki a été
tué dans une autre
affaire peu après mais
que dans la dernière
où il a manqué d'être
pris lui même, il a per
du la cuisse ou 28000 #
La Paraphrase ou une
refutation ou explica
tion de la declaration
de l'ambassadeur du
25. May. doit être fort
curieuse et interes
sante. mais on ne
peut pas encore
l'avoir.
On dit aussi que le
Primat a declaré de
ne vouloir rien faire
et encore moins signer
tant que l'Ambassa
deur seroit dans sa
fonction. il doit avoir
ecrit a Petersbourg
comme aussi le Grand
General de Lithuanie
Le Primat ayant vou
lu mettre à ferme les
biens de son archevêché
n'a pas pu trouver
beaucoup d'entrepre
neur.

ce 8. Juillet

Ayant entendu parler
qu'en france on faisoit
actuellement impri
mer un recueil de tous
les Manifestes actes de
confederations et autres
pieces qui ont été pu
bliées depuis le dernier
interregne par le mecon
tens, et ensuite par
les marechaux de Con
federations, et qu'on y
forgeoit encore d'autres
projets contre la Russie
j'ai taché de savoir
quelque chose du Re
sident de Saxe.

Celui ci a avoué
qu'effectivement on
faisoit a present des
choses terribles contre
la Russie, que sa Cour
en etoit informée
et que le Comte de
Sacken, comme ami
particulier de l'Am
bassadeur, a qui il
avoit des obligations
éternelles l'avoit
chargé d'infor
mer le dit Ambassa
deur pas seulement
de tout ce qui se tra
moit actuellement
en france contre la
Russie, mais aussi
de tout ce qui pour
roit se passer en Po
logne au prejudice

de ladite Cour, et dont il pouvoit avoir du recevoir quelque avis, sitot qu'il eut remarqué que ledit ambassadeur etoit disposé de l'entendre.

Ledit Resident qui m'a avoué qu'il savoit plusieurs choses interessantes, qui regardoient la Russie, et qui pourroient donner beaucoup de lumiere a l'Ambassadeur, a voulu aller plusieurs fois chez l'ambassadeur, mais comme le bruit avoit couru partout, que l'ambassadeur etoit mecontent de lui, que plusieurs Polonois etoient venus chez lui et lui avoient dit, que l'ambassadeur avoit ecrit en Suede pour effectuer son rappel, que d'autres lui avoient dit que l'ambassadeur lui avoit ecrit un billet pour l'avertir de se menager dans sa conduite, tout cela, quoi qu'il dit, de n'avoir rien a se reprocher avoit causé qu'il n'a pas encore voulu aller chez l'ambassadeur mais comme a cela derniere porte il a

aussi reçu des ordres, an
vient il doit se con
duire par rapport
aecequi s'est passé
avec le Primat il
veut aller demain
chez l'ambassadeur
et yene doute pas que
l'ambassadeur ne
puisse savoir de lui
beaucoup de choses
interessantes.

On pretend savoir
de bonnepart que le
Roi de Prusse cherche
de prendre possession
de Posen et de Thorn
on parle aussi d'un
congrès qui doit
se tenir à Semlin
ou Petterwaradin.

50 ce 17 juillet 1771.

L'affaire avec le Primat fut ici beaucoup de bruit, comme il a peu d'amis on se repent de cet accident

Ce Seigneur veut retourner aujourd'hui à Varsovie. Le Resident a envoyé chez lui Mr Bembrowski pour lui faire dire, qu'il devait premierement s'arranger avec l'Ambassadeur, car autrement on ne pourroi le recevoir dans le Palais de Saxe, et permettre d'y avoir un corps de Garde Russe. Tout ce qu'on pouvoit accorder, seroi qu'il put avoir quelques officiers Russes auprés de lui et des piquets à l'entour du Palais de Saxe

Que l'Electeur avoit plusieurs fois ordonné au dit Resident d'insinuer au Primat, qu'il devoit tacher de rétablir la bonne harmonie avec l'Ambassadeur, et s'il vouloit absolument partir de Varsovie de ne pas le faire, sans pren-

dre congé de l'Ambas-
sadeur, et que par là
il pourroit éviter
des suites facheuses
Le Resident dit de
le lui avoir répeté
plusieurs fois, et qu'il
a été encore chez lui
lundi de bon matin,
mais que tout cela a
été inutile et en vain.
Il lui a aussi fait
dire aujourd'hui que
le meilleur seroit de
loger dans son Palais
pour ne pas donner
de nouveaux soupçons
à l'Ambassadeur contre
la Saxe
On seroit très bien
aise, s'il ne retourne-
roit plus au Palais de
Saxe car on dit que
le domage, causé aux
meubles et aux appar-
tement pendant son
sejour dans le Palais
monte à plus de 10000.
ecus. et on dit qu'on
sera obligé de payer
plus de 500. ducats
pour faire nettoyer
les lieux
On parle d'un duel
entre le Comte Branicki

et le General Grabowski,
on dit meme que ce
dernier a eté tué.

 ce 21 juin

On parle dans la ville partout du depart du Primat il doit même deja vendre des chevaux, et congedier du monde, mais quoiqu'il soit encore toujours intentionné de partir, ce depart n'aura pourtant pas lieu sitot

Sur la representation du Resident de Saxe, qu'il a fort mal fait de ne pas avoir reçu ~~recevoir~~ les Generaux Weymarn et Igelström, il doit deja commencer de le regretter, s'excusant pourtant toujours, que la fievre (qu'il a effectivement) ne l'a pas permis, et qui outre cela, il craignoit qu'on ne lui disat de nouveau des duretés, qui pourroient avancer sa mort.

Ce qu'on debite, qu'il iroit en Saxe, est sans fondement, il veut aller à Elbing, et espere de recevoir de l'argent de quelque Cour étrangere mais si cela devoit venir à manquer, ce qui est fort vraisemblable, il seroit la dupe

S'il importoit à l'Ambassadeur qu'il reste ici pour pouvoir se servir de son nom et de sa signature, je crois, qu'il seroit fort facile

de l'effectuer, ayez je un-
nois trop son drole de
caractere depuis plus
de 20. ans.
On soupçonne bien la
Cour de Saxe d'être la cause
que les troubles durent
si long tems en Pologne
et qu'elle donne de l'argent
aux confederés, mais il
est plus sur, que la france
et l'Espagne fournissent
ces sommes à la sollicita-
tion de l'Electrice Dou-
airiere et du Prince Char-
les. L'Electrice douai-
riere, ayant cru, que
c'etoit de son peu, que
plusieurs Polonais lui
ont dit, a surement don-
né d'argent la, tout
ce qu'elle a eu mais
fort mal à propos et
sans succès, elle fait
de nouveau un voyage
à Spa, qui peut-etre
a un tout autre dessein
L'Electeur le Ministere
et même les Etats ne
sont pas contens de ses
demarches, et on dit
meme, qu'en peu de
tems l'Electeur fera
publier une declaration
sur tous les faux bruits
qu'on fait courir en
Pologne sur le compte
de la Cour de Saxe
Le bruit de la bataille
gagnée par les turcs sur
les Russes, dans laquelle

2000. Russes sont restes sur la place, qu'on leur a pris 80. Canons, tout le bagage tentes et munition etc. commence à se diminuer, sur des nouvelles posterieures qu'on a eu et surtout de Constantinople ou la consternation et la misere doivent être generales

L'Armée turque doit être dans un fort mauvais état, les recrues qu'on y a envoyés se sont debandés. et la crainte pour les Russes doit être si grande, que les turcs montent sur les mosquées regardant toujours du coté des dardanelles si ils ne voyent pas deja les voiles des vaisseaux Russes, qui ont forcé les dardanelles pour pouvoir se retirer encore à tems dans la Natolie. qu'on n'y souhaite rien autant que la paix, et qui meme doit deja être fort avancée

Le major Böllnitz doit avoir reçu des ordres de dresde, de se menager et de ne pas parler si librement des affaires publiques, qui ne le regardent pas. et dont il n'est point du tout instruit.

On avoit bien dit ici
que l'Eveque de Vilna
a voulu aller chez les
confederés mais à pre
sent on sait avec plus
de sureté, qu'il veut
aller à Rome.

ce 25 juillet

Madame Ohmgen
a voulu partir samedi
qui vient avec le con
ducteur Zug et à ce
que je crois Monsieur
de Howen. Un seul
accident pourroit
encore arreter ce
voyage. Elle a deja
envoyé deux fois à
Prag pour s'informer
lorsqu'une escorte
va à Wittenberg
pour pouvoir en
profiter. Le con
ducteur Zug viendra
meme demain chez
S.E. Mr le General
Weymarn pour s'in
former à ce sujet
si le Seigneur lui
accorderoit une escor
te. Made Ohmgen
ne trouveroit plus
d'occasion de s'excu
ser comme elle a fait
Et aprés son depart
tout changeroit car
il est sur qu'elle n'a
pu souffrir personne
qui a osé parler au
Primas de se reconci
lier avec l'Ambassa
deur. La famille
ne souhaite non plus
cette reconciliation
surtout le Grand
Marechal et le Gr.
Chancelier.

On a des nouvelles que la Princesse Generale Poniatowska, qui a fait le voyage de france a été chargée de plusieurs Commissions secrettes et a même eu avec des instructions par écrit. Ces Commissions doivent être fort contraires aux interets et aux vuës de la Cour de Russie

Madame Geoffrin doit deja avoir commencé à faire quelques demarches par raport aux depeches dont cette Princesse a été chargée. demain je saurois comment, et par quel canal tout cela a été decouvert.

Ponineki va aussi quelquesfois chez le Primat et les insinuations de ce seigneur ne doivent pas être telles que l'Ambassadeur pourroit desirer

On dit que feu le Palatin de Podlachie a eu 3000 # par an de la Cour de Russie que l'Ambassadeur a assuré la veuve de faire en sorte que

cette persionlui soit
continuée, que la
famille tache
de marier sa fille
a une de ses créa
tures pour l'arracher
des mains de la fa
mille de Potoski
mais que le fils du
defunt fait de gran
des pretensions et
s'addressera à la fa
mille de Potocky.
Mr Koniker ayant
voulu se mettre en
possession de la sta
rostie de Suitin et
cela les armes à la
main, a été defait.
~~dit~~ un certain ~~Abbé~~
nommé Pietrikowski, qui a vou
lu amener à Koni
ker de la munition
a été pris, et ~~rspé~~
~~de bien importance~~
Le Colonel Schutz doit
être allé pour enlever
les trouppes de Step-
kowski.

ce 30 Juillet.

Jakubowski a des
nouvelles positives d'un
officier, qui se trouve
chez les confederés.
que le Grand tresorier
Wessel et Krasinski
se sont tellement que
rellés, qu'il y a peu
d'esperance que ces
deux Seigneurs se
reconcilieront jamais
Toute la Generalité
a été fachée, que Pulawski
Walecki et les autres
Chefs, ont si peu tenu
leur promesse, et exe-
cuté les ordres qu'ils
ont eus. Le Colonel
françois qui se trouve
auprès de ces Messieurs
voyant cette desunion
doit s'être retiré en
hongrie, avec la caisse
il doit avoir declaré
en meme tems, que
sa Cour ne continueroit
plus les subsides, vû
le peu d'ordre et la
desunion qui regnoit
parmi eux, et surtout
à cause du changement, qui etoit
arrivé dans le Mini
stere de france, et que
par consequent il ne
pouvoit plus leur don
ner de l'argent jus
qu'à nouvel ordre,
qu'il croyoit que sa

Cour se tiendroit à present
aux negotiations avec
la Porte qui pour la
mediation de la Cour
de Vienne alloient
son train
Ces lettres doivent
aussi marquer, qu'à
present il ne falloit
plus penser a une
detronisation. plusieurs
pourtant se flattoient
d'une abdication vo-
lontaire. qu'un bruit
vague commencoit a
courrir sur ce point là

B.

au Palatin de Moldavie.

La lettre, que V. A. m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 22. avril avec un expres, m'est parvenue le 2/13 de ce mois, ainsi que le paquet, qui y etoit joint de la part de Mr. d'Obreskow. Je remercie tres humblement V. A. ~~des~~ pour les nouvelles ~~con~~ qu'Elle m'y communique # et qui me font d'autant plus de plaisir, que les sentimens ~~ami~~ ~~cales~~ de bonne amitié de la Sublime Porte Ottomane etant conformes à ceux de ma haute Cour, pour elles ~~elle~~ ne peuvent (qu') ~~que lui~~ etre agreables à S. M. I. ma t. g. S. et ~~L'amitié que cette puissance~~ salutaires aux deux empires. Les ordres que la Sublime Porte vient de donner par rapport aux rebelles de Barr, ~~prou~~ de ~~vent~~ montrent evidement qu'Elle ne desire que (le retablissement de) ~~de voir~~ la tranquilité ~~retablie~~

avec confiance ~~et amitié~~

dans les Etats voisins
et seconder ~~der~~ de en cela les
demarches que fait
S. M. l'Imperatrice ma
Souveraine pour la pro=
curer a la Pologne. ~~qui~~
~~n'a point que~~ n'ayant ø
= ce meme objet en
vue

Je joins ici une lettre
~~a V~~ sous l'addresse de
Mr. d'Obrescow, et sup=
plie V. A. de la lui fai=
re parvenir sans retard.

Ив: Панину д: 10. Авг. 1768

Au Pce de Moldavie.

31 Юля
11 августа

Je viens de recevoir deux lettres de V. A. dans le meme jour, l'une du 14/25 juillet et l'autre par un Courier du 23 juillet / 3 aout avec une lettre ÿ incluse de la part de Mr. Obrescof. J'ai l'honneur de vous faire mes remerciments tres humbles et sinceres autant pour ces lettres amicales que pour les soins que Vous avez daigné prendre du courier de Mr. Obrescof. Je le reçois comme une marque d'amitié particuliere de la part de V. A. dont je connais tout le prix.

V. A. me demende une reponse cathegorique a sa premiere lettre. Je la ~~fais~~ donne avec plaisir, n'en faisant jamais d'autres, parceque la conduite de ma ~~haute~~ cour est droite et claire,

tout le monde ne peut avec justice la trouver autre, il n'y a que les mal=intentionnés qui ont la temerité ~~qu~~ de lui ~~prêtter~~ imputer des couleurs fausses, ~~et qui veullent~~ voulant abuser le public par leurs insinuations malignes destituées de toute verité, mais tous ceux qui sont esclairés, comme l'est la Sublime Porte votre Souveraine et comme l'est V. A. lui meme, ne donneront j'en suis persuadé aucune croÿance a des mansonges aussi grociers. Je viens a l'explication que V. A. me demende.

La ruine de Balta et les excès qui ÿ furent commis font autant de peines a S. M. I. ma Souveraine qu'a la Sublime Porte elle meme, mais je puis assurer

V. A. avec ~~une~~ certitude qu'il ne s'y est pas trouvé un homme des trouppes de S. M. I. la chose s'ettant faite a ce qu'on dit par les haïdamaks qui sont comme il vous est connu, des brigands vagabond qui sortent en partie des Cosaques Zaporoviens et se joignent a de pareils voleurs de l'Ucraine polonoise. C'est ~~sont ces~~ cet assemblages de pareils miserables qui ~~ont~~ a dit on ~~sost~~ causé la ruine de Balta, et qui a occasionné aussi des excés sans nombre en Pologne dont V. A. sera deja informée. Mais bien loin de permettre ~~D~~ ou de tolerer de pareils brigandages, les ordres ont été donné dés qu'on a eu connaissances de ces rapines, de poursuivre ces voleurs, de les traiter comme tels et

De s'en saisir, en con=
sequence de quoi les
generaux de S. M. I. ont
agis conformement a
leurs ordres ont pour=
suivis et pris un nom=
bre assez considerables
de ces brigands, qui
eurent meme la teme=
rité de combatre ~~contre~~
sous Humań contre un
detachement des trou=
ppes de S. M. I. ~~La plus~~
~~g~~ Les trois quart et
demie de ces brigands
se sont trouvé des Cosa=
ques de l'Ucraines polo=
noise, et le reste en
petite ~~partie~~ nombre des vo=
leurs haÿdamaks sorti
des Zaporoviens, les pre=
miers furent rendus
au comte Branicki re=
gimentaire general
des troupes polonoise
dont il ÿ eut une gran=
de partie de punis de
mort par son ordre,
et ceux qui se sont
trouvé haÿdamaks

Zaporoviens ont été ren=
voijés dans les etats de
S. M. I. ma Souveraine,
afin d'ij subir une
punition digne de
leur crime. Les ordres
furent donné avans
meme qu'on eut la
moindre connaissance
de la ruine de Balta
et S. M. I. dès ~~les~~ lors dans les pre=
miers comencements
de ces troubles guidée
par l'amour de la
paix fit faire un ma=
nifeste a ce sujet,
dont Mr. la Roche féra
surement part a V. A.
car je lui en aij donné
un exemplaire.
Apres ce detail V. A.
vera ainsi que la Subli=
me Porte sa Souveraine,
que l'excés condemna=
ble commis a Balta
n'est qu'une entreprise
de brigands et de vo=
leurs que nous pour=
suivons et punissons
nous meme, et que nous
n'avons ~~meme~~ pas

attendu les representa=
tions de la Sublime
Porte pour le faire,
parceque toutes les vues
de S. M. I. ma t. g. S.
se fixent a la concer=
vation de la tranqui=
lité et de la paix, ain=
si qu'a celle de la bon=
ne inteligence avec
ses voisin, et particu=
lierement avec la
Sublime Porte ~~Ottoma=
ne~~.
Quant aux autres point
de la lettre amicale de
V. A. j'ai l'honneur
d'y repondre par ce
qui suit.
Je m'en raporte dabort
a celles que j'eu l'hon=
neur de Vous ecrire ※
en date du 16/27 avril,
et je m'y tiens, parce=
que les intentions de
S. M. I. ma S. sont in=
variables dans ~~le d~~
son desir sincere d'en=
tretenir une ~~bonne~~
inteligence parfaite
et un bon voisinage

※ ainsi qu'a S. E. le pacha de ~~Locim~~ Chocim

avec la Sublime Porte
Ottomane.
J'ai prié V. A. dans
cette lettre de ne pas
s'inquieter de l'apro=
che des troupes de S. M.
I. des frontieres de la
Porte Ottomane, parce=
que ces trouppes n'a=
voient d'autres vues
que de punir les sedi=
tieux de Bar, qui ont
eu la temerité de se
declarer ennemies de
l'empire de Russie et
d'agire en consequence,
Vous assurant en meme
tems ~~que les frontieres~~
qu'on ne toucheroient
pas aux frontieres de
la Porte, qu'on les evi=
teroient, et qu'on les
respecteroient comme
celles d'une puissance
amie. C'est encore ce
que je repete, la priant
de ne prendre aucun
ombrage des trouppes
de S. M. I., l'assurant
qu'elle se conduiront
comme je l'aÿ dit, et
ÿ ajouttant qu'elles

~~se qui seroit certaine-
ment tres punissable~~

X Mr. le Colonel Veiss-
man seroit certaine-
ment tres punissable
si ses trouppes etoient
entrées dans les frontie-
res de la Porte Ottoma-
ne, mais comme per-
sonne n'y a mis le
pied, il fut privé du
comendement non pour
cette raison, mais

n'y ont jamais man-
quées.

~~Mr. le Colonel Weissman
a été privé de son com-
endement non parceque
ses troupes ont été dans
les frontieres de la Porte
Ottomane~~, ~~# mais comme~~ ~~car personne~~ mis
~~n'y a jamais le pied~~,
~~mais~~ il parcequ'il a en-
voïé des lettres a V. A.
et au pacha de Chocim
qui n'etoient pas con-
formes a la bonne in-
teligence que S. M. J.
souhaite d'entretenir
avec la Sublime Porte,
en quoi il a agi contre
ses ordres. V. A. se sou-
viendra de la route
que prirent allors les
seditieux ~~et comment~~
sous la conduite du
podczachi de Lithua-
nie, ~~et com~~ et que
passant ~~avec arme~~
par la Moldavie ils
rentrerent en Pologne
par le palatinat de
Podolie. Le nombre des
seditieux de Bar ~~s'avout~~

ainsi que leur arogance s'accrurent
par cette jonction, ils en
furent punis a Berdi=
czew et a Bar, mais
leurs chefs et ceux qui
~~s'~~etoient avec eux ~~point~~
~~dans ces deux endroits ne~~
ne se
~~se~~ corrigerent pas par
~~cette~~ l'exemple de leur
quoiqu'il
confreries, ~~ils passerent~~
~~tous~~ quoique la clemence
de l'imperatrice ma S.
eclata dans cette occa=
sion puisqu'ils furent
presque tous relachés sur
la
~~leur~~ parole de ne plus
retomber dans une con=
duite aussi criminele,
sans qu'on leur fit
d'ailleur aucun mal.
Mais leurs chefs et ceux
qui etoient avec eux
n'ÿ eurent aucun
egard comme je l'aÿ dit
plus et passant le
Driester a Mohilew sans
etre pressés par les trou=
pes de S. M. I. qui n'e=
toient allors qu'a Bar
ils entrerent dans les
frontieres de la Sublime
Porte ou ils sont encore

dans un nombre assez conciderable, s'ÿ aug= mentant meme a ce qu'on dit en attirant a eux ~~des~~ leurs gens ~~dignes d'etre~~ confreres, peut-etre de ceux meme que la clemence de l'imp. a fait relacher sur leur parole.

Quelque tems apres leur ~~passage~~ entrée dans les frontie res de la Sublime Porte, on enttendit qu'une partie de ces seditieux sous la conduite du podczachi ~~ema~~ de Lithuanie longeoit le Dnies= ter en remontant, et ~~prenoit~~ revenoit par la meme route qu'il avoit deja tenu precedemment ~~p~~ voulant rentrer en Pologne par les environs de Sniatin. C'est ce qui determina quelques peu de troupes de l'imp. d'aller de ces cotés et de se placer a Zaleczikia Horodenka et a Sniatin pour que ces seditieux ne puissent de rechef ~~rentrant en Pol~~ continuer

impunement leur rebe=
lion et se Raffermir apres
etre rentré dans le
paÿs. Cette marche des
seditieux n'aÿant pas
eu lieu#, ~~il ÿ a deja quel=~~
~~que~~ tems ~~que les troupes dont~~
~~il s'agit ont eu ordres~~
de se replier a 4. ou 5.
lieux des frontieres et
je suis sûr que la chose
est ~~deja~~ faite ~~a l'heure~~
~~qu'il est~~. Mais quand ce
peux de troupes qui etoient
dans les endroits susdit
par les raisons que j'ai
exprimé plus haut s'ÿ
trouvoient meme#, quelle
est l'inquietude que ce
la pouvoit faire aux
sujets de la Porte Otto=
mane, puisque ces troup=
pes conformement au
bon voisinage que S. M.
I. souhaite de concerver
quoiqu'etant prés ne
touchoient pas aux fron=
tieres, evitoient soigneu=
sement de mettre le
pied dessus, et ne fesoient
pas en conciquence un
pas endedans.

les trouppes ~~n'ÿ firent que de passage n'ont faite qu'ÿ entrer de passage~~ et apres s'ÿ etre pourvues de quelques vivres elles ont eu ordre il ÿ a deja quelque tems

en passant ~~ou elles ne firent que de passage~~

V. A. me parle de l'inso=
lence et de la maniere
irreguliere avec la
quelle se comportent les
Cosaques, qui massacrent
et pillent autant qu'ils
peuvent. Les generaux
de S. M. I. ont ordre
d'entretenir une dicci=
pline severe, les troupes
y sont acoutumées, et
je ~~suis~~ crois etre sûr que cet objet
n'est pas negligé, d'ail=
leur comme ces excés,
s'il y en a eu, ne peu=
vent avoir été commis
qu'en Pologne parceque
personne n'a jamais
mis le pied dans les
frontieres de la Sublime
Porte j'attendrais les
plaintes des Polonois
qui ont soufert, mais
je n'entens rien jusqu'a
present.
Pour ce qui est d'un ca=
pitaine des frontieres de
Moldavie que V. A. dit
etre enlevé de Soroca, je
n'aÿ ~~ne puis lui repondre~~
autre chose ~~que je~~ a lui
repondre la dessus que je

ne puis me persuader que ~~qui que ce~~ personne soit dans les troupes de S. M. I. aÿe pu s'oublier jusqu'au point de commettre un pareil exćés. J'ai deja ecrit pour m'en infor= mer, et si contre mon attente on trouvoient que quelqu'un aÿt fait la chose, V. A. vera par la punission qui s'en suivra combien on s'at= tachera a vous prouver qu'on ne tolere point des choses aussi condem= nables.

Je ne puis rien dire non plus touchant les paro= les indecentes que ces memes gens doivent avoir dit. Je les trouve telles ainsi que V. A. et la moindre de ces choses ~~cho~~ sera punie avec une extreme rigueur s'il est vrai que quelqu'un dans les troupes de l'imp: s'est oublié jusqu'a ce point, et a oublié par concequent les ordres qui sont donnés a un chacun. Mais je

prends la liberté de re=marquer a V. A. que les troupes polonoises sont plus prés de Soroca que les notres, qu'elles ont entre ~~eux~~ elles des Cosaques de leur Ucraine qui sont vetus de meme ~~et~~ parlent ~~de~~ une langue pareille que les notres, et qu'il pourroit ~~se~~ trouver que ce fut eux qui aÿent fait la chose, ne pouvant pas me re=presenter que les notres aÿent manqué de telle sorte a ce qui leur est ordonné.

Je me flatte que V. A. vera par le contenu de cette lettre l'envie que j'ai ~~eu~~ de lui donner une juste connaissance ~~de jus~~ des choses, et celle de lui prouver que les sentiments pacifiques de S. M. I. ma t. g. S. et son desir d'entretenir un bon voisinage avec la Sublime Porte Ottoma=ne sont invariables j'ÿ ajoute que je me ferais toujour un de=voir d'executer et rem-

=plir ces intentions, ain=
si que mes ordres me le
prescrivent. Toutes #

\# les troupes en sont mu=
nies aussi, mais je les
leur repeterois encore,
souhaitant de satisfai=
re V. A. et desirant de
la voir contente. J'espere
donc qu'elle n'aura
aucun sujet de se plain=
dre.

Je crois de meme avoir
prevenu vos desir sur
l'elloignement des trou=
pes des frontieres de
la Moldavie, parceque
les ordres en sont deja
donné comme je l'aÿ
dit plus haut et ~~que~~ sont
certainement executés,
~~je suis sur que la chose~~
c'est de quoi je reponds,
~~est deja executée a~~
~~l'heure qu'il est~~. Mais
reiterant a V. A. toutes
les assurences que j'ai
donné dans ma lettre
du 16/27 avril, je dois
m'y tenir et lui dire
que si les seditieux
qui sont en Moldavie
rentroient en Pologne
et contin~~uassent~~noient dans
leur ~~sedition~~ insolence seditieuse, qu'alors
les trouppes de S. M. I.
ma S. ne peuvent se
dispenser de marcher
a eux pour chatier
leur temerité. mais
~~en~~ m'en raportant en=
core une foi a ce que
j'ai eu l'honneur de

#
Quoique les trouppes se
sont deja eloignés des fron=
tieres, et que je ne puis
croire que malgré les
ordres severes qui sont
donnés, qui que ce soit
des sujets de la Porte Otto=
manne ~~soit~~ en recoive le moindre
tort ~~raison de se plaindre~~,
mais si contre toute at=
tente la plus petite plain=
te arrivoit, je supplie
treshumblement V. A.
d'ordonner qu'on s'addresse
sur le champ aux offi=
ciers les plus proches, et
j'ose vous assurer, que
la moindre faute petite
commise contre le dernier
sujet de la Porte Ottoman=
ne sera punie avec la
~~derniere~~ plus grande rigueur, et que
chacun recevra une
~~pleine~~ satisfaction entiere.
~~ayant~~

vous dire dans cette sus
dite lettre, je vous prie
d'etre persuadé que si
ces trouppes seront obli=
gées par la posission
des seditieux de se ra=
procher des frontieres
qu'elles ne les touche=
ront pas, qu'elles les
eviteront, et les res=
pecteront, observant
soigneusement l'ami=
tié et le bon voisinage
que S. M. I. souhaite
de concerver avec la
Sublime Porte, j'en
donne les assurences les
plus fortes en qualité
de son ambassadeur,
soiyez sans inquietude
la dessus, V. A. peut s'y
fier et l'assurer sans
rougir a la Porte sa
souveraine. #
~~j'ai l'honneur d'etre V.~~
Je n'aij rien a repondre
a ~~sa~~ la seconde lettre de V. A., si
non de la suplier ami=
calement qu'elle aije
la bonté de faire par=
venir la mienne a Mr.
Obrescof que je joins ici
a cet effet.
J'ai ~~l'honr~~ l'hon etc.
repondre la dessus que je

12/25 sierp. 1768 68

V. A. m'ayant fait l'honneur de m'ecrire en dernier lieu du 25/14 Juillet et m'y ayant marqué qu'un de ses officiers de frontieres a été enlevé à Soroca par les Cosaques de l'armée de S. M. I. ma tres gracieuse souveraine; je n'ai pas manqué de rechercher avec la derniere exactitude si reellement cet exces criminel n'avoit pas été commis par quelqu'un des trouppes de S. M. I. # En consequence les commandants de ~~ses~~ trouppes ont fait les recherches les plus severes mais apres avoir employé tous les soins possible, Mr. le General Krecretnikow me rapporte, qu'il n'y a pas eu moyen de rien decouvrir, et qu'il ose attester que la chose

avec dessein de ~~les~~ punir avec la derniere rigueur ceux qui pourroient se trouver coupables.

n'a pas été faite par nos gens, d'autant plus qu'entre nos trouppes et le Dniester ~~il y a des postes des trouppes dont les~~ aux polonoises ~~avec les~~=quelles nous n'avons rien à dire, ~~m~~ est dont les notres sont assez eloignées. Je n'ai pas voulu manquer d'en instruire V. A. desi=rant de lui marquer mon empressement à observer soigneusement tout ce qui peut con=server et etendre la bonne intelligence de nos Cours et tels sont les intentions et les ordres que j'ai de la mienne.

J'ai chez

Extrait de la lettre du ~~General~~ Colonel de Rönne

Lublin du 4/18 Septbr. 1769.

Sur les ordres du General Prince Gallitzin je me suis mis en marche avec le Regiment Carabiniers de Cargopols pour couvrir les magazins et pour dissiper les parties des Rebelles de ce coté là.

Depuis ma marche du camp de Chocim du 16. Juillet j'avois envoyé une partie de mon Regiment sous les ordres du Major Saleman avec quelques Escadrons du Regiment de Welscke, qui a deux fois battu le Prince Martin Lubomirski une fois prês de Rzerszów et l'autre pres de Rzemon les confederés ont été entierement dispersés ont eu 300. homes tués ont perdu 12 Canons et on a fait beaucoup

de prisonniers.
Les Marechaux Pulaski,
Bierzynski et d'autres
s'assemblerent vers
ce même tems du coté
de Lublin et de Zamość,
moi je me trouvai
avec deux Escadrons
de mon Regiment pres
de Zulkiew pas loin
de Leopol. Sur ces avis
je rappellois mes Esca=
drons detachés laissant
une Escadron du Regi=
ment Welsche à Brode
pour couvrir les Maga=
zins, et ayant reçu
quelque renfort en Ar=
+(sic) tillerie Infantie+ et
Cosaques je marchai à
Zamość, quoique le
Ennemi selon des avis
surs étoit fort jus=
qu'à 7. ou 8000 hommes.
Ayant appris ma mar=
che il decampa d'abord
et se retira a la hate
vers Lublin. Je le pour=
suivis mais l'ennemi
se retira si vite que

malgré les marches for=
cées je ne pouvois pas
l'ateindre. Pulaski se
separa ~~de lui~~ de Bierzynski à Piaski
a trois lieuës de Lublin.
Le premier alla à Len=
tzna l'autre à Lublin.
Côme ce dernier avec
avec lui la plus gran=
de partie de trouppes
je le suivois pied à
pied, mais je ne pou=
vois plus le trouver
malgre ma diligence
et en marchant toute
la nuit, il etoit allé
6. lieuës plus loin avec
la plus grande vitesse.
J'arrivai à Lublin
le 24. ~~Avril~~ aout de grand
matin, mais je ne
trouvai que quelques
marôdeurs, qui en
partie furent tués
et en partie fait pri=
sonniers. Le Colonel
Drewitz arriva au
meme tems, nous con=
vinrent que puisque
l'Ennemi avoit pris
deux routes differentes,

de le poursuivre. Come
il sembloit que Bierzyns=
ki vouloit aller dans
la Grande Pologne le
Col: Drewitz le poursui=
voit. Pulaski alla à
Brześć, et je le pour=
suivis. Nous quitta=
mes Lublin le 26 aout,
j'arrivai ce même
jour à Lentzna, l'in=
fanterie ne pouvant
pas me suivre, je pris
100. h: d'infanterie et
2 canons, les mis sur
des chariots, et allai
avec la Cavallerie
contre Pulaski, j'arri=
vai le 27 à Gosnowitz,
ou j'appris, que les
confederés devoient se
trouver à Lomaze et
qu'il avoit inutilement
tenté d'enlever Biella
j'appris que plusieurs
parties de la Volhynie
et de Pinsk s'etoient
joints à lui, et que
Pulaski a voulu aller
à Brześć. Voulant
l'empecher, j'envoyois

le Capitaine Müller de
mon Regiment en al=
lant moimême à
Brześć. Le Capitaine
Müller trouva dans
sa marche une partie
~~com~~ comandée par le
General Pongonski,
avec 200 homes, qu'il
defit et dispersa, 30.
homes furent tués et
10. fait prisonniers,
parmi les morts se
trouve le General qui
s'est noyé dans un
étang. Le Colonel Rönne
rencontra ~~une~~ le me=
me jour à Slawaticz
une partie venant de
Pinsk sous le Marechal
Orepkow consistant
en 2. à 300 homes ~~il fu~~
elle fut attaquée et
defaite, ayant perdu
30. homes et laissé 15.
prisonniers, cela arri=
va le 28 et le 29 Aout.
A minuit je me mis en
marche pour attaquer
l'Ennemi dans sa mar=
che vers Brześć ou il

avoit deja envoyé de Lomza son equipage et l'avant garde, mais sur l'avis que j'eus de grand matin, que l'Ennemi ~~avoit~~ etoit allé ~~à gauche~~ vers Kyowl, à 1½ lieuë de Brześć et qu'ensuite il avoit passé Bug, je continuai ma marche vers Brześć, ou je trouvai encore 30. homes, qui furent ou massacrés, ou pris, ou dispersés. A mon arrivée j'appris que l'ennemi campoit a 3 lieuës de Brześć à Zerwaziczn, voulant l'attaquer le lendemain matin, je me mis en marché de Brześć apres 10 heures du soir, mais je ne le trouvai plus, il étoit allé sans s'arreter jusqu'à Kabrin 9. lieuës de Brześć, ne pouvant pas le poursuivre, les chevaux etant trop fatigués je lui ai pris

jusqu'à 300 chariots, qu'il avoit été obligé d'abandonner ~~dans sa mar~~ les gens, qui étoient apres de ces chariots furent tués pris et dispersés, de sorte que ce jour là on a tué plus de 100. homes et fait 30. prisonniers.

Le 31. j'appris, que l'ennemi avoit de nouveau pris sa marche du coté de Brześć vers Rude, et qu'il avoit deja passé la Ligne je remarquai son dessein il vouloit me prevenir pour aller de nouveau à Lublin, pour l'empecher j'allai encore à Brześć pour lui couper le passage au dela du Bug près Włodawa, et envoyai le Capitaine Castelli avec une Escadron et quelques Cosaques, pour l'observer, a mon arrivée à Brześć j'appris par le Capitaine Castelli, que l'Ennemi avoit pris son chemin à Włodawa

=Dawa. Castelli avoit dans sa marche atta=qué l'arriere garde de l'ennemi qui après une perte de 40. tués et de 10. prisonniers avoit été entierement dispersée et lui avoit encore pris plus de 100. chariots chargés de provision.
Le Brigadier Suwarow, qui avoit aussi suivi Pulaski ayant rencontré le Capitaine Castelli est allé avec lui pour atteindre l'ennemi, mais Come le Brigadier Suwarow avoit peu de Cavallerie, j'en=voyois encore une Esca=dron Carabiniers avec quelque Cosaques. En attendant j'avois aussi envoyé à Camienice le Capitaine Müller avec 60. chevaux et 100. Cosa=ques pour enlever les confederés qui s'y trou=voient sous le Marechal Sapieha. Je marchai moimême le 1. 7bre le matin à 9. heures de

Brzesć avec l' infanterie
et 3 Escadrons du Regi=
ment Cargl: à Wlodа=
wa. Etant arrivé à
4- h. aprés midi à
Slawatin, je fis ~~man=~~ nour=
=~~ger~~ rir les chevaux, et
allai ensuite aprés la
retraitte à Wlodawa,
a dessein d'attaquer
à l' aube l'ennemi s'il
y étoit deja. J'appris
la nuit par deux pri=
soñiers que le jour
auparavant les enne=
mis avoient été atta=
qués par le Brigadier
Suwarow et defait, ~~et~~
qu'ils s'étoient retirés
avec grande perte, et
arrivés fort tard à
Wlodawa je me hatai
ainsi, pour y arriver
avant qu'ils fussent
informés. Le Capitaine
Müller avec les Cosaques
et les Dragons etoit en=
core a 3. lieuës derriere
moi, et il m' etoit im=
possible de l'attendre
j'allai ainsi avec les
3. Escadrons de mon
Regiment et avec l'in=

=fanterie à Wlodowa
je fus à peine avec
la Cavallerie à l'aube
(car l'infanterie n'a=
voit pas pu suivre)
pres de la ville, que
je m'apperçus que
l'ennemi ~~l'avoit~~ l'ab=
bandonna, il avoit
au moins 2500. h., je
fus ainsi obligé pour
lui couper la retraite,
de l'attaquer avec la
Cavallerie, il s'arrête
fit fronte et tira quel=
ques coups de pistolets,
l'attaque etoit si vi=
te, que l'ennemi fut
d'abord renversé et
mis en fuite laissant
500. morts parmi les=
quels se trouve le
Marechal Potowski,
et 130. prisonniers,
il a perdu son ar=
tillerie et son equipa=
ge et fut poursuivi
à une lieuë. Parmi
les morts se trouve
Puloski et plusieurs
Officiers, parmi les
prisonniers un Colonel

de la confederation de Pinsk, plusieurs Officiers l'altre Pulaski s'est sauvé avec 200. chevaux, dans les montagnes du coté de Jaroslow, le reste a été dispersé dans le bois et les patrouilles en amenent tous les jours. Le lendemain ayant attiré le Capitaine Castelli, je suivis l'ennemi, pour l'empecher de s'assembler de nouveau, j'envoyoi le Capit. Castelli vers Chelm, allant moi même à Lublin, et occupant tous les endroits entre Chelm et Lublin, pour couper la comunication aux confederés et je pense de rester dans cette position, jusqu'à ce que l'ennemi sera entierement dispersé. J'ai perdu dans l'affaire près Wlodawa et dans celle du jour precédent

avec le Brigad. Suwarow
4. homes tués du Reg.
de Cargopol et 6. blessés,
12. chevaux tués et 18.
blessés.

J'ai trouvé des lettres parmi l'equipage de Pulaski que j'envoye avec pour les examiner.
Deux couriers, envoyés de l'armée à V. A. ont été interceptés, par le jeune Pulaski dans sa fuite à Jaroslaw, sur la route de Lublin.
Je m'arreterai quelque tems à Lublin pour me remettre un peu des fatigues, et j'irai ensuite de nouveau dans les environs de Leopol.

